

métropole

Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération Nîmoise

FÉVRIER 2009 - N°20

• Dossier

Le bon sens collectif
avec le Transport Collectif
en Site Propre.....p 2

• Développement durable

L'Agenda 21 en phase active.....p 7

• L'agglo avance !

Une politique
foncière ambitieuse.....p 18

• Portrait de commune

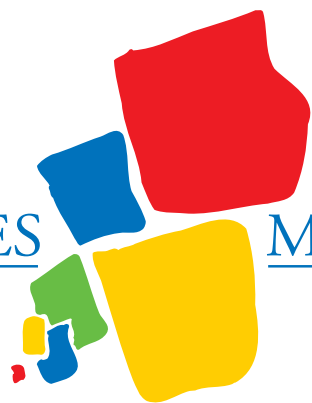
Saint Gilles.....p 19

• Sur votre agenda.....p 23

BERNIS
BEZOUCE
BOUILLARGUES
CABRIÈRES
CAISSARGUES
CAVEIRAC
CLARENSAC
DIONS
GARONS
GÉNÉRAC
LA CALMETTE
LANGLADE
LEDENON
MANDUEL
MARGUERITTES
MILHAUD
NÎMES
POULX
REDESSAN
RODILHAN
SAINT CHAPTES
SAINT CÔME
& MARVÉJOLS
SAINT DIONISY
SAINT GERVASY
SAINT GILLES
SAINT ANASTASIE

**TCSP,
l'avenir
des transports
de l'agglo**

NIMES



METROPOLE

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION

Éditorial



2009 ELARGISSONS NOTRE HORIZON

Depuis le 1^{er} Janvier, Nîmes Métropole a 7 ans... 7 années de travail, de discussions, d'audace, 7 années de réalisation et d'enthousiasme. A l'aube de cette nouvelle année, je souhaite vous redire toute la détermination des élus communautaires pour projeter la Communauté d'Agglomération dans l'avenir, en travaillant dans les différents domaines de compétence, au service de nos concitoyens.

Depuis le 1^{er} Janvier, trois nouvelles communes, Dions, Saint Chaptes et Sainte Anastasie nous ont rejoints, portant à 26 le nombre des communes adhérentes à Nîmes Métropole. Ces nouvelles adhésions témoignent de la forte attractivité de l'Agglomération, reconnue dans le paysage institutionnel comme un acteur majeur de développement.

Nous souhaitons mettre en œuvre des projets adaptés aux attentes de chacun et innovants, pour modeler un espace de vie plus agréable, plus solidaire et plus dynamique. Mais nous savons que les longues perspectives ne doivent pas faire oublier ni le court terme, ni le moyen terme.

Le court terme, c'est le quotidien pour chacun d'entre nous ; trop de nos concitoyens connaissent des difficultés dans le chômage et la précarité. Des signes d'espoir sont pourtant là lorsque nous menons à bien le Programme de Rénovation Urbaine dans les quartiers de Valdegour, Chemin Bas d'Avignon à Nîmes et Cité Sabatot à Saint Gilles. Ces interventions permettent d'agir sur l'habitat mais aussi sur le cadre de vie ; à ce titre la reconstruction du Centre Commercial Carré Saint Dominique est exemplaire !

Vous le lirez dans ce numéro, nous continuons à aménager les zones d'activités afin d'accueillir de nouvelles entreprises.

Le moyen terme, c'est le devoir de préparer notre Agglomération à relever les défis de la décennie à venir. Nîmes Métropole est une échelle pertinente d'action pour appliquer une politique de Développement Durable globale. A l'horizon 2010, un certain nombre d'actions concrètes seront mises en œuvre. Le dossier de ce numéro est consacré au TCSP. Nous inviterons très prochainement nos concitoyens à s'exprimer sur ce nouveau mode de transports en commun ; les aménagements urbains liés au TCSP seront un vecteur de cohérence spatiale, de qualité urbaine partagée et d'identité.

La visite à Nîmes, au Carré d'Art, de Nicolas Sarkozy a été un hommage à notre identité culturelle et à nos engagements en faveur d'une politique culturelle respectueuse de nos racines mais résolument tournée vers la modernité. La future Scène de Musiques Actuelles en est une illustration.

N'est ce pas à nous « d'inventer » et de poser la première pierre à l'avenir que les jeunes générations exigent ?

Nous y parviendrons grâce au travail fédéré des forces économiques, sociales, culturelles et à la confiance de nos concitoyens.

Jean-Paul FOURNIER

Sénateur du Gard
Président de Nîmes Métropole
Maire de Nîmes

La ligne Nord-Sud se



LE CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA LIGNE TCSP RELIANT L'A54 À LA COUPOLE A ÉTÉ ENTÉRINÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

Depuis que la Communauté d'Agglomération a décidé, par une délibération du 30 septembre 2004, de mettre en place un système de Transports en Commun en Site Propre (TCSP), les choses sont allées bon train. Le tout dernier acte du TCSP a été officialisé le 15 décembre dernier, lors d'un Conseil Communautaire qui a entériné le choix du maître d'œuvre pour la réalisation des différents aménagements de la ligne de l'axe Nord-Sud (espaces publics, places, revêtements, paysages...). C'est l'atelier d'architecture lyonnais Gautier+Conquet qui a été retenu, associé au Toulousain Sotec ingénierie pour la partie technique. Parmi les autres associés, on peut citer pour l'excellence de son travail dans un domaine très sensible - surtout en milieu urbain, le paysagiste Michel Corajoud.

Gautier+Conquet, présent à Lyon et Paris, se revendique comme un généraliste, œuvrant aussi bien dans la création architecturale, qu'urbanistique ou paysagère. En matière d'urbanisme des transports, cet atelier possède une solide expérience, qui leur a été nécessaire

pour émerger d'une première liste de 22 candidatures, puis des trois derniers candidats encore en lice au soir du 21 novembre dernier, date à laquelle fut désigné le lauréat par le jury de Nîmes Métropole.

On leur doit déjà l'aménagement du tramway de Mulhouse, de Saint-Etienne, de Clermont-Ferrand, de Lyon ou encore d'Athènes. Cet atelier a également été choisi pour réaliser la ligne TCSP « RN 305 » dans le Val-de-Marne. Une ligne qui traverse plusieurs communes et met en relief toute l'ambition - et la complexité - de ce type de projet : « *l'aménagement lié au TCSP doit être un vecteur de cohérence spatiale, de qualité urbaine partagée et d'identité* », précise le Directeur général de Gautier+Conquet, l'architecte Dominique Gautier.

La ligne nîmoise Nord-Sud devra elle aussi trouver sa cohérence spatiale et son identité, d'où la nécessité d'un projet de qualité et exigeant face aux enjeux actuels, tant en matière d'environnement (avec par exemple une forte végétalisation sur l'ensemble du parcours) que de rapidité, de confort ou de sécurité publique.

collectif avec le transport collectif en site propre

dessine

Rencontre avec le maître d'œuvre

« Une occasion pour reconquérir l'espace public » Dominique Gautier

ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GAUTIER+CONQUET, AUTEUR DU PROJET RETENU POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA LIGNE NORD-SUD.



photo non contractuelle



Quelle était la commande passée par Nîmes Métropole pour l'axe Nord-Sud ?

Elle était claire : faire un TCSP performant, rapide et attractif.

En parallèle à l'aménagement propre d'une ligne de transport en commun, ce sera aussi l'occasion de réaménager et d'aller à la reconquête des espaces publics du centre ville et de la périphérie.

Beaucoup de villes en France et en Europe aménagent des projets urbains de ce type, lesquels repensent le partage de l'espace public, en faveur de mode de transports doux : transport en commun, piétons, vélos. Et où la voiture tend à avoir une place moins importante.

Concrètement, qu'est-ce que cela va donner ?

Une voirie traitée comme un plateau, c'est-à-dire avec le minimum de dénivellés pour montrer que la voie publique est désormais un espace partagé, circulé mais aussi piéton. La difficulté reste de faire cohabiter le bus, avec les voitures, les vélos, les piétons et les véhicules de livraison en centre ville.

Les stations du BHNS comme le mobilier urbain (bancs, potelets...) seront spécifiques et bien identifiés. Les stations seront assez épurées, afin que l'on puisse voir à travers, qu'elles ne soient pas un obstacle de plus dans l'espace urbain. Car ce qu'il faut favoriser, ce sont les façades et les arbres. Elles

seront confortablement équipées, dotées du maximum d'informations pour les voyageurs.

Des pistes cyclables seront aménagées sur l'ensemble de la ligne, hormis sur une partie de la rue de la République, trop étroite.

Enfin, on peut signaler que beaucoup d'arbres et de végétations seront plantés, en ville comme en périphérie.

Ce projet est une esquisse, une proposition. Il doit maintenant être débattu, concerté avec les élus et les riverains. Nous devons rendre un projet définitif pour octobre prochain. Les travaux devraient débuter à l'automne suivant.

Quid de l'aménagement du centre ville ?

Notre projet vise à rendre le centre ville attractif et vivant. Il est très dommageable pour une ville que son centre se pau-

périse au profit des équipements périphériques. C'est un véritable enjeu pour beaucoup de centres villes français.

Le centre ville nîmois est déjà très beau. Il faut à mon sens mieux le mettre en valeur. Nous avons donc proposé de simplifier le mobilier urbain pour plus de lisibilité et de clarté. Nous gardons les larges trottoirs existants, mais en les dotant d'une pierre calcaire, qui va permettre de renvoyer plus de lumière. Nous avons remarqué que l'éclairage nocturne – plutôt « angoissant » - se situait sous les arbres, et ne permettait donc pas la mise en relief des très beaux bâtiments comme des arbres des boulevards. Il s'agira plus d'un toilettage, mais il permettra d'améliorer sensiblement la qualité du centre de Nîmes.

Partant de l'entrée de l'autoroute Nîmes-Centre pour tourner autour du centre historique de Nîmes via l'étroite rue de la République, la gestion d'un tel espace linéaire, composé de quartiers aux caractéristiques fort dissemblables (du périphérique au centre historique), n'est pas chose aisée. Sans parler des contraintes liées au fonctionnement même de la ligne : le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) doit avoir la priorité absolue sur l'ensemble de sa ligne.

Créer un couloir bien démarqué – esthétique et sûr - pour faciliter le flux du bus, tout en empêchant le stationnement sauvage, ou encore augmenter et sécuriser la place des piétons, tels sont, entre autres, les missions délicates que le maître d'œuvre lyonnais doit mener à bien.

Au fil des pages de ce dossier consacré au TCSP, nous détaillons le projet communautaire, à la lumière des travaux établis par le nouveau maître d'œuvre, sans négliger de revenir sur les enjeux et les caractéristiques de cette réalisation majeure de Nîmes Métropole, d'un coût global estimé à 60 millions d'euros pour la seule ligne Nord-Sud.





Le projet

Quartier par quartier, ce qui va changer

L'ARRIVÉE DU TCSP VA PERMETTRE DE REMODELER VOIRE DE TRANSFORMER L'ESPACE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA LIGNE, DE L'A54 AU TOUR DE L'ÉCUSSE. DÉTAILS.

Au Sud de la voie ferrée : Depuis le terminus du TCSP au sud (A54- Nîmes centre) jusqu'au viaduc ferroviaire (lycée Hemingway), cet axe qui traverse notamment le périphérique sera profondément remodelé. Sur toute cette partie, le TCSP circulera au centre, traversant les ronds-points (régulés par des feux tricolores) également dans leur centre.

Pour Dominique Gautier, l'avenue de la Liberté est actuellement « *trop dure* ». Le terre-plein central va disparaître, laissant la place au TCSP et à une forte végétalisation, redonnant au piéton plus d'espace.

La seconde partie de cet axe en direction de l'A54, une fois passé le périphérique, jouira elle aussi d'un environnement paysager intense, avec la plantation de pins parasols et d'une végétation basse (qui nécessite peu d'eau).

La réduction de la circulation est à l'étude sur cette partie. La possibilité d'un passage partiel à une voie aux abords des parcs relais (A54 et Parnasse) permettrait de favoriser l'utilisation de ces derniers puis de la ligne du TCSP.

Jean-Jaurès : Sur cette courte section (du viaduc à l'entrée de la rue de la République), la maîtrise d'œuvre sera assurée par l'architecte en charge du projet Jean-Jaurès, Jean-Michel Willmotte. Gautier+Conquet assurera uniquement la réalisation de la plateforme et la station du TCSP.

Rue de la République : Avec l'avenue de la Liberté, c'est l'axe qui connaîtra



DÉTAIL STATION

BOULEVARD VICTOR HUGO VERS LYCÉE DAUDET



les plus profonds changements. Il faut ici tenir compte de l'étroitesse de la rue, du projet AEF, et de la spécificité de cette voie où l'arrivée du TCSP doit être l'occasion de renforcer la vie de ce quartier. D'abord, en réduisant la circulation, trop forte sur ce secteur. Il sera désormais impossible d'aller du Jean-Jaurès aux arènes par la rue de la République. **Toutefois, l'accès sera permis pour conserver les accès riverains et les fonctionnalités liées aux commerces (livraison).**

Par endroits, le TCSP devra partager son couloir avec la circulation générale (fortement réduite), et la piste cyclable. Sur un côté de la rue, la végétation fera son apparition, une meilleure place sera donnée aux piétons, avec l'apparition d'un revêtement plus noble (pierre calcaire) et de banquettes végétales. Enfin, la **place Montcalm** devrait voir disparaître sa circulation. L'objectif étant de conserver au mieux les aménagements existants, de rendre l'espace aux piétons mais aussi de mettre en relief la Porte de France.

Ecusson : L'arrivée du TCSP autour de l'écusson va permettre une revitalisation du centre ville. Les différents aménagements urbains prévus, permettront de travailler à la reconquête de cet espace commercial vivant, essentiel à la vie de la cité.

Sur le tour des boulevards, le BHNS circulera en sens contraire de la circulation générale, qui, elle, ne changera pas. Les stations du TCSP seront situées côté Ecusson. On a déjà évoqué la forte végétalisation, de type méditerranéenne, de ce circuit, comme le travail sur la lumière et le sol, qui redonneront toute sa noblesse au centre ville. Il faut nous attarder sur les cinq places du centre ville qui connaîtront, à l'occasion du lancement de la



AVENUE DE LA LIBERTÉ

photo non contractuelle



VUE DEPUIS
LE ROND POINT SCHUMAN

photo non contractuelle

ligne TCSP, des évolutions : **Madeleine, Questel, square de la Couronne, Saint-Charles, et Saint-Baudile.**

S'il est un point commun aux cinq places, c'est la volonté de donner plus d'espace aux arbres et aux végétaux. Concernant les trois premières, il s'agi-

ra juste, selon le maître d'œuvre, d'un « *toiletage* ».

Pour les places Saint-Charles et Saint-Baudile (qui n'en est pas vraiment une aujourd'hui), le changement sera plus profond. Autour de la place Saint-Baudile, une réduction de la circulation est envisagée, l'espace devant le parvis de l'église sera valorisé et celui situé au-dessus du parking souterrain devrait voir la naissance d'un jardin. La transformation de la place Saint-Charles est elle aussi à l'étude. Il est encore trop tôt pour se projeter. Cela dit, l'ambition est de faire de cette place un point fort du quartier, en y développant, pourquoi pas, un marché. En donnant également plus de place aux commerces (terrasses de café...). La circulation autour de la place fait aussi l'objet d'une étude.

Tous ces aménagements seront soumis au cours du second trimestre 2009 à la concertation. Le lancement de l'enquête publique étant programmé pour la rentrée 2009.



DEMAIN, LA PLACE SAINT CHARLES: UN
CHANGEMENT PROFOND



« Nous voulons d'emblée une ligne performante » Vivian Mayor



relais à la Coupole. Un Bus circulera toutes les 5 minutes sur cet axe aux heures de pointe.

Par ailleurs, plutôt que de créer une ligne avec des aménagements provisoires, nous avons fait le choix de réaliser l'ensemble du traitement de la voirie pour un démarrage optimal de cette première ligne. Nous voulons un TCSP performant dès sa mise en service.

Un maître d'œuvre a été choisi (*lire dans ces pages*). L'ouverture de la ligne est prévue pour fin 2011.

Qu'en est-il de l'axe Est-Ouest ?

Il faut d'abord rappeler que l'axe Nord-Sud

existe parce qu'il y a le projet de l'axe Est-Ouest. De plus, le TCSP ne fonctionnera pas seul, nous l'associerons à un réseau complémentaire (des lignes de bus à forte cadence par exemple) et à des parcs relais.

La ligne Est-Ouest fera 17 kilomètres et traversera la ville depuis la sortie de l'autoroute Nîmes-Est jusqu'aux portes de la Vaunage. Là aussi, des parcs relais vont être réalisés au départ du TCSP à l'Est comme à l'Ouest, aux entrées de ville. Un autre parc relais émergera à la gare SNCF de Saint-Césaire. L'étoile ferroviaire est amenée à jouer un rôle important dans notre Plan de Déplacements Urbains (PDU).

Par ailleurs, afin de soulager un peu plus l'entrée de Nîmes, un parc relais va être

créé entre Caveirac et Langlade, avec la mise en place d'une ligne de bus à forte cadence qui rejoindra le TCSP à l'entrée de la ville.

Ces deux lignes ont pour vocation de soulager la N106 et la RD40, les deux points noirs de la circulation de la métropole nîmoise.

On estime le nombre de voyageurs à près de 20 000 sur cet axe avec le réseau actuel ; avec l'arrivée du TCSP, il devrait très vite doubler.

La ligne Est-Ouest ouvrira courant 2013 et coûtera près de 140 M€, y compris achat des véhicules.

Nîmes Métropole a choisi le trolleybus sur cette ligne. Pourquoi ?

Avec un trafic estimé à 25 000 voyageurs par jour, le trolleybus semble le moyen le plus avantageux. Le tramway,



lui, est beaucoup plus cher (8,5 M€ par kilomètre pour le BHNS Trolleybus contre plus de 21 M€ du kilomètre pour le tram). De nombreuses villes ont fait le choix du trolleybus, comme Rome, Lyon, Lausanne ou Saint-Etienne. De plus, ce véhicule électrique est écologique. Il est aussi plus silencieux qu'un tram.

Il y a également les contraintes environnementales. Le trolleybus nécessite la pose de câbles électriques. Or, le président Jean-Paul Fournier souhaiterait qu'il n'y ait pas de câble dans le secteur AEF-arènes. Comme à Rome, notre trolleybus roulera grâce à ses batteries sur ce secteur sensible. Ce bus de 24 mètres, plus grand que le BHNS, permettra de transporter jusqu'à 180 voyageurs.

Début 2010 nous achèterons vingt trolleybus, pour un montant total de 20 M€.



Trois questions au délégué de Nîmes Métropole en charge du TCSP

La future ligne du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) Nord/Sud a subi quelques aménagements. Lesquels ?

Nous avons décidé d'aller chercher plus loin que le Parnasse le flux des populations. Pour cela, nous ferons remonter la ligne plus au Sud afin de désengorger l'arrivée de Saint Gilles, Caissargues, et la sortie de l'autoroute. La ligne Nord/Sud ira donc de l'A54, avec la création d'un parc relais à la sortie de l'autoroute, jusqu'au centre ville, dont elle fera le tour.

Le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) mettra 13 minutes pour rallier le parc

Chiffres clés de la ligne Nord-Sud

- Lancement prévu fin 2011.
- Longueur : 6 kms (de l'entrée Nîmes Centre de l'A54 à la Coupole).
- Temps de parcours : 13 minutes. Un Bus toutes les 5 minutes en heure de pointe (6h30-9h/ 16h30-18h30).
- 10 Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) seront mis en circulation.
- Mise en place de 2 parcs relais : un de 350 places (A54) et un de 150 places (Costières).





L'Agenda 21 en phase active

LA MISE EN PLACE DÉBUT 2009 DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE INAUGURERA LES PREMIÈRES RÉFLEXIONS SUR LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE COHÉRENTE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCHELLE DE NÎMES MÉTROPOLE.



D'abord, le cadre géographique. Mettre en application une politique de développement durable doit correspondre à « *une échelle cohérente de vie, au sein de laquelle une gestion coordonnée et transversale du développement économique, de la protection de l'environnement et de la cohésion sociale ait du sens. Les intercommunalités apparaissent alors comme une échelle pertinente d'action* » relève le Comité-national-21.

Voilà pourquoi le Président de Nîmes Métropole a confié au Vice-Président de l'Agglo Vincent Allier, déjà en charge des paysages, la responsabilité de l'Agenda 21, ou Agenda du 21^e siècle. Si les grandes orientations découlent du Sommet de la terre de Rio en 1992, les acteurs de terrain sont bien les autorités locales. Comme le résume Vincent Allier : « *Chacun, à son niveau, a les moyens d'agir* ».

D'actions, il est aujourd'hui question du côté de l'Agglo, qui a mis en place trois structures : un comité technique, un comité de pilotage (composé (notamment) de tous les Vice-Présidents et qui sera chargé de valider les propositions) et un Conseil de Développement Durable. Sachant que le développement durable est une thématique transversale, qui doit préoccuper aussi bien la commission des transports, que de l'habitat ou du développement économique, par exemple.

L'expertise de la société civile et des entreprises

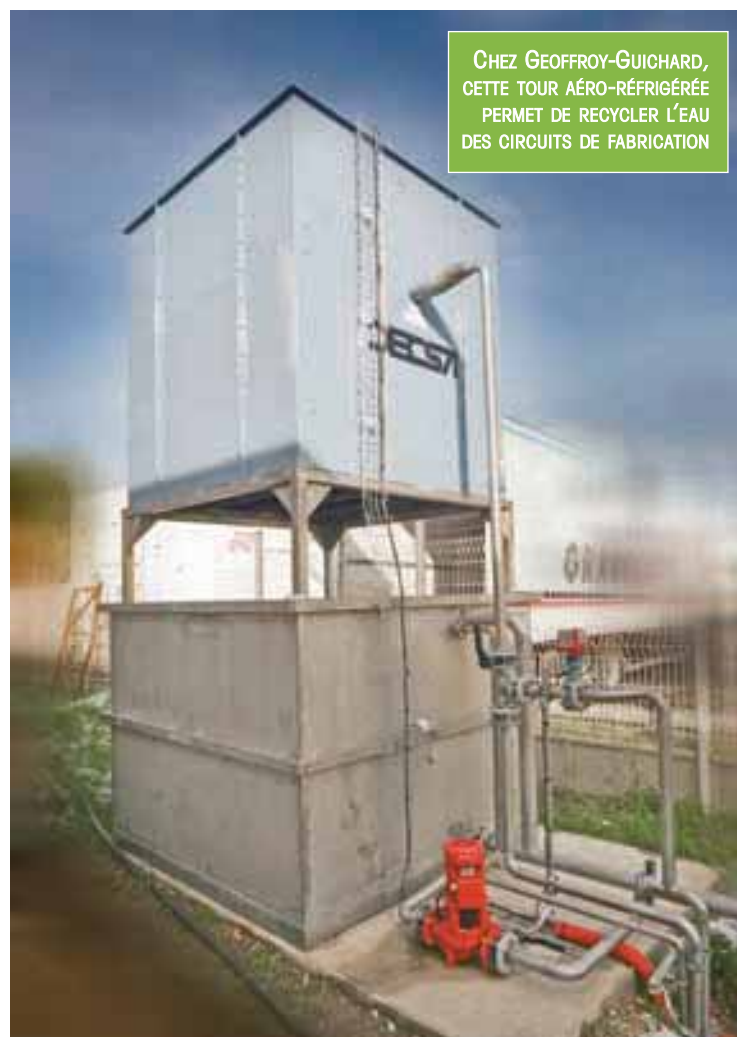
Pour la composition de ce dernier Conseil, Nîmes Métropole a fait appel à une large palette d'acteurs associatifs (l'association Vaunage Vivante par exemple), de membres de la société civile,



VINCENT ALLIER, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX PAYSAGES ET À L'AGENDA 21

96

C'est le nombre de collectivités intercommunales qui, en France, se sont engagées par délibération à mettre en place un Agenda 21, selon le dernier recensement du Comité 21.



CHEZ GEOFFROY-GUICHARD, CETTE TOUR AÉRO-RÉFRIGÉRÉE PERMET DE RECYCLER L'EAU DES CIRCUITS DE FABRICATION

du milieu de l'université ou de l'entreprise (la société Raymond Geoffroy notamment, qui a intégré le développement durable à son cycle de production).

Ce Conseil, bien que consultatif, est d'une importance capitale ; il s'est installé début 2009. Totalement indépendant du pouvoir politique (aucun élu de Nîmes Métropole n'y siégera), il sera force de propositions et d'expertises. Il sera également l'outil de concertation de Nîmes Métropole dans ce dossier, jugé « *prioritaire* » par Jean-Paul Fournier.

Lutte contre le réchauffement climatique, protection de la biodiversité, épanouissement des populations, cohésion sociale et solidaire entre les territoires et les générations, pratique de modes de production et de consommation responsables, autant de thèmes que Nîmes Métropole veut développer sur l'ensemble de son territoire, « *en ne se limitant pas à ses seules compétences* » précise Vincent Allier.

Premières actions début 2010

Pour exemple, l'éclairage public n'est pas une compétence de Nîmes Métropole, mais l'Agglo pourrait très bien impulser une action de maîtrise de la consommation auprès des communes. L'administration de Nîmes Métropole a, elle, montré la voie en allant vers la dématérialisation ; chaque année, elle dépense près de 15 000 € en consommation de papier...Des économies sont indispensables.

Les différentes structures mises en place ne partiront pas de rien. Deux rapports d'expertises globales du territoire ont été remis à l'Agglo. Le premier par le Comité 21, le second par le bureau d'étude Pluralis, mandaté par Nîmes Métropole et qui œuvre depuis l'été 2008. Ces rapports serviront de base de travail et aideront à cibler « *une trentaine ou plus d'actions prioritaires* ». Lesquelles actions formeront l'Agenda 21 de Nîmes Métropole. Début 2010, l'Agenda 21 entrera alors dans sa phase pratique.





L'ÉTUDE DES RISQUES CLIMATIQUES,
UN ENJEU MAJEUR



LE SITE D'IMPLANTATION
DE LA ZONE MITRA, AU
SUD DE L'AÉROPORT, DE
PART ET D'AUTRE DE
L'AUTOROUTE.

Le futur de Mitra se dessine



LA COMPAGNIE
DU BAS-RHÔNE,
UN PARTENAIRE EFFICACE
SUR LA THÉMATIQUE DE
CETTE ZONE D'ACTIVITÉS

Peu de communes de l'Agglomération échappent aux risques d'inondation, d'incendie ou encore de sécheresse. A ces fragilités naturelles s'en ajoutent d'autres. Ici, comme ailleurs, le vieillissement de la population ou la possibilité d'incidents industriels et technologiques graves représentent autant de défis à relever et à anticiper. Aussi, prendre en compte les risques est devenu un axe fort de développement tant pour les centres de recherche que pour le monde économique. Consciente des enjeux, Nîmes Métropole soutient le pôle de compétitivité « *Gestion des risques et vulnérabilité des territoires* », qui labellise les projets de recherche présentés conjointement par les entreprises et les chercheurs de PACA et/ou du Languedoc-Roussillon. Aujourd'hui, elle va plus loin en projetant de créer sur la zone d'activités communautaire Mitra un

parc-cluster. L'objectif est d'accueillir des établissements industriels ou tertiaires dont l'activité est liée aux différents risques qu'ils soient naturels, industriels et technologiques (nucléaire, aéronautique, pollutions et effluents de toutes natures...), urbains et de sur-fréquentation (gestion des déchets, fréquentation touristique forte, croissance démographique exponentielle...) ou encore sanitaires et médico-sociaux (dépendance, rapatriement, interventions / zones à conflit ou à catastrophe...). Des laboratoires de recherche appliquée ou des centres de formation liés à cette thématique pourraient tout autant y trouver leur place.

Un Cluster ou l'intérêt de travailler en réseau

Car le principe d'un cluster c'est de fédérer les acteurs d'un même domaine. Les acteurs du cluster sont bien sûr localisés sur plusieurs sites mais ce qui les réunit,



LE DÉVELOPPEMENT
DÉMOGRAPHIQUE,
UNE DONNÉE À MAÎTRISER

Des matinales pour penser ce que sera demain

Un cluster sur la zone de Mitra ? La piste semble prometteuse. C'est en tout cas ce qui ressort de la première des Matinales « Cluster Environnement et Gestion des Risques » qui s'est tenue à Nîmes le 1^{er} décembre 2008. Une première réunion à laquelle différents intervenants pouvant être directement impliqués par ce projet avaient été conviés pour donner leurs impressions sur ce projet innovant. Beaucoup l'ont plébiscité, comme Benjamin Frémaux, de la DRIRE ou encore Pierre Miden, Président Directeur Général de BRL Ingénierie, qui y voit une opportunité de développement économique ici et à l'étranger. La Région Languedoc-Roussillon, représentée par Alain Cottet, très intéressée, soutient tout autant l'initiative exemplaire et est prête à l'accompagner. D'autant que le Languedoc-Roussillon n'a pas encore de cluster en gestion des risques. Celui envisagé sur le Parc Mitra pourrait être utile pour toute la région. Ce type de réseau représenterait aussi un appui

précieux pour nourrir le pôle de compétitivité « gestion des risques et vulnérabilité des territoires » basé en PACA et associant notre région. Valérie Fernani, du pôle en question, en était également convaincue. Surtout qu'à Nîmes et les villes proches (telles Alès et Montpellier), il existe déjà des formations et des laboratoires reliés à ce thème. Ainsi, Joël Lancelot, de l'Université de Nîmes a rappelé la présence à la fac de licences et de masters consacrés à la gestion des risques et celle d'un groupe de chercheurs spécialisés dans la « Connaissance des mécanismes et des temps de transfert de polluants dans le sous-sol ». Le commandant Pierre Canal, de la Base aéronautique de Garons, a souligné combien le maintien d'une plateforme mixte civile et militaire était une condition de succès pour le cluster puisque justement le métier de l'aéronavale est la maîtrise des risques. Et d'esquisser des pistes de collaboration. Eric Nascimben, de

l'entreprise Exavision, spécialisée dans la conception de matériel de vision en milieux hostiles (nucléaire ou sous-marin), a souligné les besoins de collaboration et de formation que rencontrent les entreprises. Il a vu dans le cluster, tout comme Gilles Ravot de Protéus, entreprise qui développe des bioprocédés innovants, ou Abdelkader Guellil d'Akaneao, société spécialisée dans le traitement des effluents industriels, une formidable opportunité. L'heure est désormais à la mise en place d'un comité de suivi du cluster et surtout d'ateliers de travail qui devront mobiliser tous les acteurs. D'ores et déjà plusieurs thèmes sont identifiés tels que populations et risques urbains (hydraulique, sécurité publique, démographie...), populations et risques sanitaires, environnement et exposition aux risques industriels et technologiques, énergies et écoactivités.

**Contact : developpement.
economique@nimes-metropole.fr**

LE PARC D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES DEVRAIT
ACCUEILLIR DES ACTIVITÉS
DÉDIÉES À LA GESTION DES
RISQUES. UNE THÉMATIQUE QUI
REPOSERAIT SUR UN
FONCTIONNEMENT EN RÉSEAU
DANS LEQUEL L'ACTIVITÉ AÉRO-
PORTUAIRE, DÉJÀ PRÉSENTE SUR
LE SITE, AURAIT TOUTE SA PLACE.



L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE EST DÉJÀ
PRÉSENTE SUR CETTE ZONE

c'est le désir de coopérer, de faire émerger des pistes de travail qui pourraient, à terme déboucher sur de nouvelles activités économiques, de nouvelles recherches, de nouvelles formations... Une dynamique de collaboration toujours payante. « *Aujourd'hui, la capacité de travailler ensemble est un élément important pour créer de la valeur ajoutée dans les entreprises* », rappelle Franck Proust, Vice-Président délégué au Développement Economique. D'où, cette idée de favoriser sur la zone de Mitra, et sur un territoire élargi, le développement d'un réseau d'entreprises autour d'intérêts communs et fédérateurs, soit autour de rapports sous-traitants / clients, soit autour de projets de développement partagés ou encore d'entreprises expertes ayant besoin de se regrouper physiquement pour gagner en visibilité. Des installations qui, dans un effet d'entraînement, pourraient en amener d'autres.

D'autant qu'à côté d'un pôle dédié aux risques, un autre axe est à conforter. La zone de Mitra qui comprend 140 hectares potentiels situés sur les communes de Saint Gilles et de Garons est certes toute proche de l'échangeur de l'autoroute A54 et à quelques kilomètres de l'échangeur de l'A9. Mais, surtout, Mitra borde la plate-forme aéroportuaire avec la possibilité d'aménager un accès piste. Dans cet espace économique autour de l'aéroport sont installées plusieurs entreprises industrielles aéronautiques et de services aériens qui représentent près de 600 emplois (hors armée). Des activités actuelles qu'il n'est évidemment pas question de remettre en question mais qui pourraient être complétées par d'autres activités porteuses. Par exemple, des activités de logistique pourraient avoir leur place à proximité de l'aéroport à condition qu'elles aient un lien avec la gestion de risques, telle qu'une base humani-

taire ou un centre qui utiliserait l'aérien pour procéder à des mesures environnementales. Le champ des métiers possibles, qu'il s'agisse de la gestion des risques ou de la plateforme aéroportuaire est imposant. Il ne faut pas non plus oublier que d'autres professions gravitent autour de ces activités qu'il s'agisse de fournisseurs/sous-traitants (maintenance aéronautique, tertiaire, technologies de l'information et de la communication...) ou de l'indispensable petite industrie/artisanat (électromécaniciens, câbleurs électriques, installateurs...). Des entreprises qui, dans l'esprit de ce que doit être un cluster (réseau oblige), auraient donc toute leur place sur Mitra. L'idée d'un parc cluster « Gestion des risques » portée par Nîmes Métropole est désormais lancée. Une première tranche du parc sera disponible en 2010. Reste maintenant à en affiner les contours.



Bouillargues : le parc d'activités sera livré cet été

SITUÉE AU SUD DE NÎMES, CETTE ZONE D'ACCUEIL POUR LES ENTREPRISES DU SECTEUR TERTIAIRE ET INDUSTRIELLES NON POLLUANTES PREND FORME.



LE SECTEUR D'IMPLANTATION
DE LA ZONE D'ACTIVITÉS,
AU SUD DE BOUILLARGUES.



ÉLUS ET TECHNICIENS
SUR LE SITE

Les engins de chantier s'activent... Les élus de Nîmes Métropole dont Bernard Rous, Vice-Président délégué à l'aménagement des zones communautaires et Marc Dupuis, Vice-Président et Maire de Bouillargues, ont pu se rendre compte sur le terrain de l'avancée des travaux de viabilisation du parc d'activités d'intérêt communautaire de Bouillargues. La société d'économie mixte SEGARD, concessionnaire de l'Agglomération pour cet aménagement, livrera les vingt hectares de cette zone cet été. Déjà, trois entreprises ont réservé des surfaces et des contacts sont en cours d'après le Service de Développement Economique de Nîmes Métropole qui s'occupe de la commercialisation. Ici, prendront donc place dans des lots de 1 500 m² minimum des entreprises du tertiaire et des PME industrielles. Avec pour seule restriction pour ces dernières d'exercer une activité non polluante dans ce cadre de vie qui sera paysager ; les indispensables bassins de rétention feront l'objet d'un traitement particulier.

La zone de Bouillargues est idéalement placée. Limitrophe de Nîmes, elle est située dans un secteur déjà partiellement

urbanisé, proche du Parc Delta, une petite zone tertiaire. Une situation géographique stratégique qui permettra d'équilibrer et de rapprocher les bassins d'emploi des zones d'habitat des communes de la périphérie sud de Nîmes (Caissargues, Bouillargues, Rodilhan...). D'autant que la zone de Bouillargues est desservie par les infrastructures de desserte routière telles que la RD 6113 (route d'Arles) et la RD 135 (déviation de Rodilhan). Elle est également proche de l'échangeur de Nîmes-Centre et de celui de Nîmes-Ouest.

Avec le Parc de Bouillargues qui sort actuellement de terre, Nîmes Métropole complète l'offre de zones d'accueil qu'elle met à la disposition des entreprises. Des zones qui aujourd'hui sont au nombre de quatre : la zone de Bouillargues bien sûr mais aussi celle de Grézan, à dominante logistique, Mitra, destinée à accueillir des activités innovantes dans le domaine de la gestion des risques et le Parc Georges Besse, à vocation scientifique et technique.



LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
PLANCHE SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



Nexway garde la ligne sur Internet

SPÉCIALISÉE DANS LA DISTRIBUTION EN LIGNE DE JEUX, LOGICIELS ET MUSIQUE, NEXWAY S'EST IMPOSÉE COMME UN LEADER EUROPÉEN DANS CE DOMAINE ET LORGNE VERS D'AUTRES CONTINENTS. POUR CELA, L'ENTREPRISE QUI EST BASÉE EN PARTIE À NÎMES MULTIPLIE LES PARTENARIATS ET LES ACQUISITIONS.



TOOMAI, LE PORTAIL D'ACCÈS DES PRODUITS NEXWAY



GILLES RIDELL DIRIGE NEXWAY

Cette entreprise ne connaît pas la crise. Un indice ? Fin 2008, Nexway, entreprise installée pour une part à Nîmes, a été récompensée par le Deloitte Technology Fast 50 qui distingue les meilleures progressions de chiffre d'affaires des entreprises technologiques. Nexway, dont le siège social est basé à Nanterre, remporte là le deuxième prix du classement d'Ile-de-France avec une croissance de plus de 1 900 % de son chiffre d'affaires sur cinq ans. C'est la deuxième année qu'elle décroche ce prix. Ce qui est rare car continuer à progresser fortement d'une année sur l'autre n'est pas évident. Or, Nexway a aussi amélioré son palmarès : en 2007, elle était classée neuvième pour sa croissance au niveau français ; en 2008, la voici sixième.

Si Nexway créée en 2002 par Gilles Ridell traverse sans dommage la morosité ambiante c'est tout d'abord parce qu'elle se situe dans un secteur en plein essor. L'entreprise est spécialisée dans l'e-commerce et plus particulièrement dans la distribution de contenus numériques (jeux, logiciels et musique). Or, le téléchargement légal dans ces domaines est exponentiel. Surtout pour les jeux. « D'ici trois à quatre ans, le téléchargement légal devrait représenter 40 % du total des ventes de jeux vidéo », assure le président-fondateur. Avantages de ce mode d'achat : l'im-

édiateté et la disponibilité de ces produits qui ne sont pas faciles à pirater. Une certaine dimension écologique peut aussi séduire : pas d'emballage, pas d'essence pour aller au magasin... D'ailleurs, Nexway propose désormais un éco-calculateur sur ses plate-formes pour démontrer les économies d'énergie réalisées lors de l'achat en ligne.

La stratégie gagnante de NEXWAY

Mais si Nexway parvient ainsi à tutoyer les sommets c'est aussi parce qu'elle signe d'importants contrats. Plus de 500 éditeurs l'ont déjà choisie pour alimenter et gérer, avec son imposant catalogue leurs plates-formes de téléchargement. Leurs noms ? FNAC, Surcouf, Orange, Darty, EICortelngles, 01Net, Alice, 3Suisse, VirginMega... Elle est aussi prestataire pour des éditeurs tels que Symantec ou Electronics Art. En 2008, la société s'est aussi liée à Toomai, premier portail européen de téléchargement de logiciels et de jeux. Elle a lancé les versions françaises et hollandaises de ce site et en assure l'animation, l'administration et la gestion des ventes en ligne. Les contrats signés en 2009 sont prometteurs. Tel celui avec Dell pour gérer l'offre de logiciels, jeux et musique des portails Dell au niveau européen.

A côté, Nexway développe de nouveaux produits. Ainsi depuis peu, via sa filiale Pepita, spécialisée dans le widget, ce module téléchargeable qui s'intègre facilement sur le poste utilisateur, elle vient

de faire son entrée chez Facebook, Myspace et Skyblog. Pepita a mis au point une boutique miniature intégrable sur les blogs et autres pages de réseaux sociaux. Chacun peut alors proposer en toute sécurité à la vente ses productions ou celles issues du catalogue de jeux supplémentaires et de détente par Nexway. La société Pepita fait partie des acquisitions 2008 tout comme la Suisse Key Technology. Celle de la société Boonty date de janvier 2009. L'achat de cet expert mondial de la distribution numérique de jeux vidéo grand public permet à Nexway de se doter d'un important catalogue de jeux supplémentaires et de la gestion de 200 nouvelles chaînes jeux sur des portails internationaux. Effet

immédiat : jeuxvideo.com, premier portail de jeux français, vient de choisir Nexway pour sa chaîne jeux vidéo et la vente de jeux en téléchargement. Considérée comme un des leaders européens dans son domaine, Nexway est désormais dotée d'une stature internationale avec 125 salariés répartis dans douze pays (dont plus de 20 à Nîmes). Pourtant, son président, le néo gardois qu'est devenu Gilles Ridell n'oublie pas son clocher d'adoption : Ledenon et le sport qu'il affectionne : le VTT. Et le président du club Vélo Ledenon de rappeler la compétition internationale Nîmes Garrigues VTT qui aura lieu les 18 et 19 avril et qui sera sponsorisée par... Nexway.



Pôle de compétitivité EuroBioMed : quand l'union fait la force

ENTREPRISES, UNIVERSITÉS ET CENTRES DE FORMATIONS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON ET DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR RENFORCENT LEURS COLLABORATIONS EN FUSIONNANT EN UNE SEULE ENTITÉ.



JACQUIE BERTHE,
PRÉSIDENT
D'EUROBIOMED

Que seraient les entreprises innovantes sans les centres de recherche ? Et à quoi serviraient les laboratoires si, au-delà de la recherche fondamentale, ils ne mettaient pas leur science au service de tous ? Cette collaboration a toujours plus ou moins existé. La création des pôles de compétitivité a permis d'élargir, de renforcer et de mieux structurer ce travail en commun. Le regroupement des chercheurs, centres de formation et entreprises d'un territoire donné est ainsi favorisé autour de thématiques précises dont ils sont des spécialistes reconnus depuis longtemps. C'est le cas du pôle de compétitivité Orphème, labellisé en mars 2006, qui est dédié à la Santé et plus particulièrement aux pathologies émergentes et maladies orphelines. Il rassemble les acteurs de la santé du Languedoc-Roussillon et ceux de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour mener des programmes, en vue notamment, de développer de nouveaux médicaments.

Orphème réunit quelques 160 entreprises, de l'important Sanofi aux toutes petites entreprises innovantes. Elle compte aussi dans ses rangs environ 9 000 chercheurs dont 3 000 dans le secteur privé et 39 000 étudiants dont 1 500 diplômés en sciences. Les travaux s'effectuent spécifiquement autour de quatre axes : les maladies infectieuses et tropicales, les soins et accompagnement du vieillissement, des pathologies neurologiques et du handicap, le diagnostic et l'immunothérapie des cancers rares et agressifs, les dispositifs médicaux et bio-ingénierie.

EuroBioMed, un vaste partenariat

Tous les acteurs de la filière Santé des régions PACA et Languedoc-Roussillon sont invités à adhérer à l'Association à la condition d'appartenir à l'une des catégories suivantes :

- Entreprises des sciences et technologies du vivant liées à la filière santé
- Collectivités locales et Chambres de commerce des régions PACA et LR.
- Etablissements d'enseignement supérieur et de formation des deux régions
- Etablissements de recherche de PACA et LR
- Associations de patients représentatives et personnalités actives dans les thématiques considérées
- Personnes physiques ou morales pouvant se prévaloir d'une expérience ou de connaissances dans le secteur d'activité de l'association
- Partenaires supports (structures de transfert, pépinières, sociétés de financement privées...)

Quel avenir pour la zone franche urbaine à Nîmes ?



LE DISPOSITIF D'EXONÉRATIONS LIÉ À L'INSTALLATION D'ENTREPRISES DANS LES ZONES FRANCHES URBAINES A PERMIS DE CRÉER DANS CES QUARTIERS SENSIBLES DE NOMBREUX EMPLOIS. OR, LA LOI DE FINANCES 2009 A REMIS EN QUESTION CETTE FISCALITÉ SPÉCIFIQUE.

Situé majoritairement dans les quartiers de Valdegour et Pissevin, le territoire composite de la zone franche urbaine de Nîmes accueille aujourd'hui des activités économiques de proximité, des unités à forte valeur

ajoutée de main d'œuvre (bâtiment, centre d'appel, services à l'industrie), des opérateurs en haute technologie (SSI) et de pôles spécialisés regroupant des professions libérales. La particularité d'une zone franche urbaine (ZFU) est de s'inscrire dans des quartiers qui cumulent les handicaps. Bénéficiant traditionnellement d'exonérations de cotisations sociales avec pour condition d'embaucher des personnes qui vivent dans les ZFU, de nombreuses entreprises se sont implantées dans ces quartiers. A Nîmes, le bilan est loin d'être négligeable avec quelques 1000 entreprises employant environ 4000 salariés.

Or, ce dispositif qui a fait ses preuves a été largement remis en question par la Loi de Finances pour 2009. Conscient des enjeux, le Sénateur-Maire, Jean-Paul Fournier a déposé un amendement afin de conserver les exonérations liées aux ZFU. Les sénateurs l'ont suivi. Cependant, la commission mixte paritaire (députés et sénateurs) a souhaité maintenir cette suppression malgré la large mobilisation des élus et des chefs d'entreprises implantés en Zones Urbaines Sensibles. Des chefs d'entreprises qui, tout comme les élus, n'entendent pas se satisfaire d'une telle décision. Car, tempête le nîmois Jacques Mura, Président de la Fédération Nationale des Associations des Entrepreneurs des zones urbaines sensibles, « *supprimer l'exonération pour les salaires supérieurs à 140 % du SMIC, c'est remettre en cause un dispositif établi, social et partenarial qui a fait ses preuves, c'est reconnaître que ces territoires ne peuvent accueillir que des entreprises et des emplois très peu qualifiés, c'est renoncer au grand principe de cohésion sociale basé sur la mixité des emplois ainsi qu'à l'interpénétration entre les couches laborieuses de la Cité* ». Aussi, invite-t-il tous les intervenants dans les dispositifs ZFU à signer le manifeste en ligne et à adhérer au collectif pour la défense des droits ZFU sur le site internet www.contre-art82-plf2009.com.

Pour être plus efficaces, les pôles s'appuient sur des boîtes à idées, des clusters, des associations de chercheurs, d'entreprises, des centres de formation, des Collectivités et d'autres partenaires qui développent, fédèrent, promeuvent et harmonisent les activités de leur domaine. Cette mission de mise en réseau passe aussi par l'animation de réunions, la détection de nouveaux projets et la mise en œuvre des opérations de communication du pôle. Pour Orphème, jusqu'à présent chaque région avait son propre biocluster chargé d'agir dans le domaine des sciences et technologies du vivant. A savoir : Holobiosud en Languedoc Roussillon et Bioméditerranée en PACA.

A la recherche d'une plus grande synergie

Or, depuis le 12 décembre, les trois entités ont fusionné pour donner naissance au cluster EuroBioMed. « *Ce regroupement est exemplaire et il va dans le bon sens* », se réjouit Franck Proust, Vice-Président, délégué au Développement Economique et en charge à la Ville de Nîmes de l'Enseignement

Supérieur et de la Recherche. « *Avec Jean Paul Fournier, le Président de Nîmes Métropole, nous avons toujours souhaité que soit mise en place une telle structure unique en raison des très grandes complémentarités existantes entre les trois ensembles. Ce nouveau cluster ne peut que renforcer la visibilité du réseau. Il permettra de simplifier les structures et donc leur coût tout en favorisant le développement des entreprises et de l'emploi* ».

Désormais présidée par Jacquie Berthe, directeur scientifique du site R&D Sanofi-Aventis et ancien président du pôle Orphème, la nouvelle structure EuroBioMed, qui devient ainsi l'un des premiers clusters européens dans le domaine des Sciences du vivant, permet de créer un effet de levier sur le développement de projets de RD avec des retombées inévitablement positives pour les entreprises. Sa vocation bi-régionale reste affirmée : l'ancien président du cluster Bioméditerranée de PACA est aujourd'hui trésorier d'EuroBioMed ; l'ancien président du cluster du Languedoc-Roussillon Holobiosud a été nommé administrateur d'EuroBioMed.



Favoriser l'égalité des chances

LE RÉNOVATION DES QUARTIERS VALDEGOUR, CHEMIN BAS D'AVIGNON À NÎMES ET SABATOT À SAINT GILLES AVANCE. DIFFÉRENTES INTERVENTIONS ONT DÉJÀ PERMIS D'AGIR SUR L'HABITAT, LE CADRE DE VIE, L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, LA REVITALISATION DES COMMERCES, LES ÉQUIPEMENTS.



DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES, AU CHEMIN BAS D'AVIGNON

Un centre commercial rénové et tout en beauté, des logements reconstruits, d'autres réhabilités, des voies d'accès aménagées ou encore des équipements publics réalisés... Le programme de rénovation urbaine piloté par Nîmes Métropole avance et ça commence à se voir. Centré sur trois quartiers et deux villes : Valdegour et Chemin Bas d'Avignon (Nîmes) ; Sabatot (Saint Gilles), ce chantier d'envergure vise à réduire les inégalités territoriales et ainsi à améliorer la vie quotidienne des habitants de ces quartiers notamment en y remodelant le cadre de vie et l'habitat. Aujourd'hui, près de 50 % de ce grand programme est engagé.

Dès sa création en 2002, Nîmes Métropole, dotée de la compétence Politique de la ville, s'est interrogée sur la manière d'améliorer la situation de ces quartiers densément peuplés, enclavés et à l'habitat social dégradé. En 2004, suite à la mise en place du Programme National de Rénovation Urbaine, institué par Jean-Louis Borloo, alors ministre du Travail, de l'Emploi et de la Cohésion Sociale, l'Agglomération postule pour porter le dossier à l'échelle des trois quartiers. L'ANRU, Agence Nationale de Rénovation



EDDY VALADIER, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AU RENOUVELLEMENT URBAIN

“ IL FAUT DU TEMPS POUR CONVAINCRE. BEAUCOUP DE FAMILLES VIVENT LE DÉMÉNAGEMENT COMME UN ARRACHEMENT ”

Urbaine, bras financier de l'Etat, valide les propositions pluriannuelles précises et chiffrées et accorde 51 millions d'euros de subventions à cette opération qui s'élève à 163 millions d'euros et qui s'achèvera en 2013 pour les trois zones concernées.

Améliorer et diversifier l'habitat

Plusieurs volets sont déclinés. L'habitat tout d'abord avec la réhabilitation d'appartements (ainsi celle des 173 logements de Sabatot est quasiment terminée), mais aussi la démolition prévue de 944 logements : 200 ont par exemple été mis à terre au Chemin Bas d'Avignon. La reconstruction a aussi commencé : 70 appartements au Chemin Bas ont été livrés. La règle est que pour un logement détruit, un autre soit reconstruit. Cependant, pour favoriser la mixité sociale, des opérations d'accession à la propriété sont programmées au sein des zones concernées par la rénovation urbaine (7 maisons à 100 000 euros ont ainsi été édifiées au Chemin bas) tandis qu'un certain nombre de logements sociaux ne sont pas reconstruits sur site mais répartis sur d'autres quartiers ou communes de l'Agglomération. Mais qu'il s'agisse d'un déménagement provisoire en attendant la reconstruction ou le départ définitif pour

R É N O V A T I O N U R B A I N E



Démolition de l'immeuble Archimède

A Valdegour, la clôture de chantier est en place. Derrière, l'immeuble Archimède qui comprend 157 logements va être démoli dans le cadre de la rénovation urbaine. Les travaux qui vont être menés ici n'emploieront pas l'artillerie lourde tels que des explosifs mais seront conduits pas à pas avec un souci écologique. C'est ainsi que durant le premier trimestre 2009, tous les éléments autres que la structure seront déposés puis recyclés. Au cours du deuxième trimestre, ce sera au tour de la structure d'être démolie mais par grignotage. Ces morceaux en béton seront ensuite concassés pour être intégrés dans des remblais. Ensuite la Ville de Nîmes interviendra pour supprimer la voie suspendue qui passe au-dessus de l'ancienne mairie, elle aussi appelée à disparaître. En 2010, l'immeuble Archimède aura laissé la place à des espaces verts et à un nouvel accès au quartier.

une autre adresse, inciter les familles à laisser leur lieu de vie habituel est une étape délicate. « *Ce n'est pas toujours simple de quitter un immeuble où l'on a longtemps vécu* », reconnaît Eddy Valadier, Vice-Président et nouveau délégué au renouvellement urbain. « *Il faut du temps pour convaincre. Beaucoup de familles vivent le déménagement comme un arrachement* ». Alors, la discussion s'engage pour entendre les souhaits des habitants tout en tenant compte des possibilités de relogement et du montant des loyers demandés. D'où l'importance de la présence sur chaque quartier de correspondants rénovation urbaine qui informent, expliquent la démarche ou encore rassurent. « *Pour procéder au relogement des familles, nous travaillons avec les conseillères sociales de l'association pour le logement dans le Gard (ALG)* », illustre Eddy Valadier.

Une démarche partenariale pour des actions multiples

Le facteur humain est essentiel pour que cette rénovation urbaine soit une réussite, chaque responsable en est conscient. Aussi, dans le cadre de la gestion urbaine de proximité, des groupes de technique de veille ont été mis en place dans les trois quartiers pour, avec l'aide des habitants, améliorer la vie quotidienne. « *Le traitement des difficultés des habitants passe par le logement mais pas seulement. Il doit il y avoir tout un faisceau d'interventions de la puissance publique* », rappelle Eddy Valadier qui précise « *il faut recréer du lien social* ».

Le social qui va de pair avec l'économique. Le centre commercial Carré Saint Dominique du Chemin Bas d'Avignon désormais reconstruit en est un symbole fort. La pépinière d'entreprises de Valdegour sera mise en chantier courant 2009, celle de Sabatot est en phase de pré-étude - sans oublier les clauses d'insertion qui obligent les entreprises là où elles interviennent à employer un certain pourcentage d'habitants du quartier. Parmi les 44 personnes ainsi recrutées, quatre ont été embauchées de manière durable. Et puis, dans le courant du premier semestre 2009, un annuaire des commerçants et des associations sera édité, l'un pour Valdegour, l'autre pour Chemin Bas d'Avignon.

Il était tout autant devenu indispensable d'ouvrir ces quartiers sur la ville. Aussi, des voiries nouvelles ont vu le jour, telle la passerelle piéton à Sabatot ou la liaison Brugier-Moulin au Chemin Bas d'Avignon. Des équipements publics ont été implantés, d'autres confortés avec par exemple à Valdegour l'agrandissement de la Maison de la Justice et du Droit ou les travaux d'adaptation de la crèche des Alisiers...

Nîmes Métropole assure le pilotage de cette opération de longue haleine. Elle la coordonne, apporte les garanties financières nécessaires et s'assure de la bonne mise en œuvre de la convention qu'ont paraphée une douzaine de signataires. Un partenariat entre tous les intervenants (Europe, Etat, Agence Nationale de Rénovation Urbaine, Communes, Conseil Général, Conseil Régional, bailleurs sociaux, Caisse des Dépôts et Consignations...) qui permet de franchir toutes les étapes, chacun des intervenants ayant un rôle précis, chacun étant responsable de son périmètre. Ainsi, les bailleurs sociaux mènent la démolition / reconstruction et réhabilitation des immeubles, les villes concernées sont les maîtres d'ouvrage de l'aménagement urbain (voies de désenclavement, espaces verts...)...

« *Chaque projet mené a une incidence sur les autres, constate Eddy Valadier. Ainsi, désenclaver signifie aussi travailler sur la politique de transports en commun, c'est ce qu'a intégré Nîmes Métropole qui est compétente dans ce domaine. De même nous avons des opérateurs qui s'impliquent sans pour autant être des signataires de la convention* ». Réussir la cohésion sociale, rénover les quartiers pour mieux les intégrer dans la ville et plus largement dans l'Agglomération, dépend bien de la mobilisation de tous.



Un quartier renaît à la ville

AVEC LA PROFONDE RÉNOVATION DE SON CENTRE COMMERCIAL, LE CHEMIN BAS D'AVIGNON POURSUIT SA MUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE PILOTÉ PAR NÎMES MÉTROPOLE.



« **C** e que je voudrais ne plus entendre, c'est cela : je suis dans un quartier périphérique de Nîmes ». Pour Jacques Perotti, Adjoint au Maire de Nîmes et Vice-Président de Nîmes Métropole délégué à l'Urbanisme et à la Rénovation des quartiers, le 16 décembre, jour de l'inauguration du nouveau Carré Saint-Dominique, fut de toute évidence une « très grande satisfaction ». Une satisfaction d'ailleurs partagée par l'ensemble des acteurs de ce vaste projet, des commerçants aux élus et, évidemment, les habitants du quartier. Ce chantier, comme l'a rappelé le Maire de Nîmes et Président de Nîmes Métropole Jean-Paul Fournier, « aurait du être inauguré en décembre 2007 ». La faute à la défection d'une entreprise... Aussi, le premier magistrat a tenu à rendre hommage « à la patience des commerçants et des habitants », comme à son adjoint Jacques Perotti, « qui s'est particulièrement investi dans ce dossier ces deux dernières années ».

Ouvert sur la ville

Une étude menée par l'EPARECA, établissement public national en charge de la structuration commerciale des quartiers sensibles, a permis de redynamiser cette superbe vitrine désormais pleinement ouverte sur l'avenue Bir-Hakeim... et la ville. Pour Philippe Crespin, Président de l'Association des commerçants du Carré Saint-Dominique, cette rénovation signe la « renaissance » de cet espace, doté d'une « formidable ouverture sur l'extérieur ». Car son enclavement nuisait à la vie, y compris économique, du quartier. Ce que confirme Julie, de la boutique de prêt-à-porter Tutti-Frutti : « Cela fait 19 ans que je suis installée ici. On a passé des moments très difficiles, mais j'y ai toujours cru. Aujourd'hui, avec cette rénovation, tout cela est derrière nous ». Ignacia, habitante du quartier, suit fièrement ce 19 décembre la délégation qui visite le nouveau Carré, et

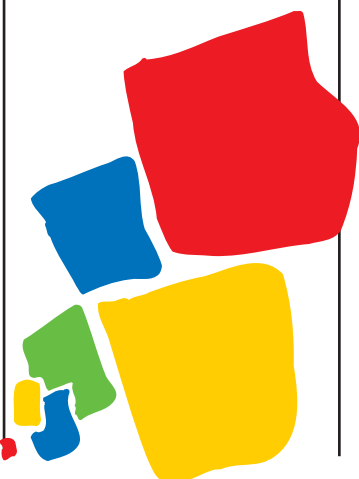


JACQUES PEROTTI,
VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À
L'URBANISME ET AIDES À LA PIERRE

“

FAIRE ENTRER
DE LA MIXITÉ
SOCIALE DANS
LE QUARTIER

”



dresse le même constat : « C'est tout propre et il y a de tout, même un ascenseur... » relève-t-elle, un brin malicieuse.

Renforcé par la présence d'un Leader Price et d'un parking souterrain de 90 places, le Carré Saint-Dominique est la preuve de « l'ensemble cohérent » formé par le programme de Rénovation Urbaine (dixit Jean-Paul Fournier).

De toute évidence, le quartier bouge. Et cette rénovation urbaine va permettre au Chemin Bas d'aller plus loin encore. « 93 logements vont être détruits et 66 logements neufs construits » a rappelé Jean-Paul Fournier lors de l'inauguration.

Plus de mixité sociale

Le tout, avec la volonté de « faire entrer de la mixité sociale dans le quartier », poursuit Jacques Perotti. Une volonté d'ouverture dont témoigne également Hassan, responsable associatif au Chemin Bas : « cela va ouvrir le quartier, comme à l'époque, où l'on trouvait ici toutes les origines autour du jeu de boules... ». Puisse le Carré Saint-Dominique être l'un des symboles de ce renouveau, souhaité avec beaucoup d'enthousiasme par les habitants du quartier.



Un même prix pour l'eau à l'horizon 2019

D'ICI DIX ANS, LE PRIX DE L'EAU AU M³ SERA LE MÊME POUR CHAQUE FOYER DE L'AGGLOMÉRATION. EXPLICATIONS AVEC BERNARD BERGOGNE, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À L'ASSAINISSEMENT ET RAPPORTEUR DE CETTE DÉCISION VOTÉE LORS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2008.



LA STATION D'ÉPURATION
NÎMES CENTRE, REMISE À NIVEAU

Le prix de la chaîne de l'eau

Obtenir de l'eau potable à son robinet n'est pas une mince affaire. Tout commence avec la captation dans le milieu, ensuite cette eau doit être traitée, acheminée, stockée... Une fois utilisée, elle rejoint la station d'épuration, via un réseau de tout à l'égout. Après traitement, elle sera rejetée dans le milieu naturel. Ce sont ces différentes étapes (alimentation en eau potable et assainissement) avec son cortège d'entretiens, de contrôles et d'investissements indispensables qui sont pris en compte pour établir la facture d'eau. Ce montant est ensuite divisé en trois parts : l'une est destinée au gestionnaire (régie directe ou délégation de service public) ainsi payé pour le service rendu : acheminement de l'eau potable, stockage, entretien, gestion de l'abonnement... Une deuxième partie revient à la Collectivité compétente pour procéder aux investissements nécessaires (construction d'un château d'eau ou d'une station d'épuration par exemple). Enfin, une dernière part est dédiée aux différentes taxes telle que la redevance pour l'agence de l'eau, la taxe pour le développement des voies navigables et la TVA.

BERNARD BERGOGNE ET
JEAN-PAUL FOURNIER,
LORS DE LA POSE DE LA
PREMIÈRE PIERRE DE LA
STATION D'ÉPURATION
NÎMES OUEST



Pourquoi est-il nécessaire d'unifier le prix de l'eau ?

Il fallait nous mettre en conformité avec la Loi. L'eau potable étant une compétence de l'Agglomération depuis 2002, tout comme l'assainissement depuis 2005, nous nous devons d'assurer l'égalité de traitement entre tous les usagers du territoire et faire en sorte que chacun paye le même prix. Nous allons pouvoir passer d'un système où chaque commune déterminait la part à prélever sur le prix de l'eau en fonction des investissements qu'elle envisageait à une mise en commun des moyens financiers qui permettront de faire des investissements structurants à l'échelle de l'Agglomération, tout en tenant compte des besoins des communes. N'oublions pas que réhabiliter le réseau d'eau potable coûte très cher ! Et que chaque com-

mune individuellement peut avoir du mal à faire face à l'entretien de ses réseaux ou à la nécessité de réaliser un grand équipement. Maintenant, nous pourrons faire jouer la solidarité entre les communes de Nîmes Métropole. Tout cela n'était envisageable que si nous maîtrisions le prix de l'eau. Maîtriser le prix de l'eau permet aussi de garantir l'équilibre des budgets Eau et Assainissement à long terme ; si l'on connaît les recettes potentielles, on peut alors programmer les dépenses et apprécier globalement le niveau d'emprunt nécessaire.

Comment va se mettre en place ce prix unique ?

Nous avons actuellement une tarification très différente d'une commune à l'autre, c'est pourquoi, en fonction du

prix de l'eau actuel dans chaque commune, nous avons créé un cadre qui fixe les échéances de convergence adapté pour les abonnés par groupes de communes afin d'étaler sur le temps l'augmentation pour les unes et la baisse pour les autres. C'est un lissage progressif qui sera achevé en 2019. Pour 2009, le prix moyen (2 981 € le m³ hors TVA) résulte mécaniquement des prix communaux de la première année de convergence. A terme, le niveau du prix unique dépend de multiples paramètres ; en tout état de cause, il ne peut être maîtrisé dans son évolution que s'il est unifié.

Certaines communes ont pour délégataire des sociétés privées, d'autres sont en régie directe. Le prix unique va-t-il jouer sur le mode de gestion ?

L'un est totalement indépendant de l'autre. Le choix du gestionnaire est une autre question sur laquelle d'ailleurs on ne s'interdit rien. Nous n'avons pas d'idéologie dans ce domaine mais avant tout une vision pragmatique. Les communes de Cabrières et La Calmette sont en régie, Dions et Saint Chaptès qui viennent de rentrer dans l'agglomération, aussi.

Nous avons constaté que le fait d'avoir un territoire plus important, nous permet de mieux négocier le renouvellement des contrats avec les délégataires privés.



Le logement social : une nécessité

MARIE-LOUISE SABATIER, VICE-PRÉSIDENTE DE NÎMES MÉTROPOLE DÉLÉGUÉE AU LOGEMENT ET À L'HABITAT, DRESSE UN ÉTAT DES LIEUX DU PLH.



Le premier Programme Local de l'Habitat (PLH) de la jeune histoire de Nîmes Métropole a été lancé en 2007, après trois années de diagnostics et de concertation. Son but est de répondre aux besoins en matière de logement, notamment social, pour les cinq prochaines années, soit jusqu'en 2012. Une projection délicate puisqu'elle doit tenir compte à la fois de la forte croissance démographique attendue sur le territoire, mais aussi des revenus de la population, alors que plus de 70 % des ménages de l'Agglo sont éligibles au logement social. Et puis, surtout, il faut tenir les exigences de la loi SRU en matière de logement. Au final, il faut, dit le PLH de Nîmes Métropole, « **construire 1800 logements neufs par an, dont 375 logements sociaux** ». Alors même qu'on avait à peine atteint les 100 logements sociaux pour l'année 2005, soit quelque peu avant la mise en place de ce dernier... On pourra aussi évoquer les a priori négatifs véhiculés par le logement social, que la Vice-Présidente de Nîmes Métropole a du combattre « *à force de pédagogie* ».

L'évolution des mentalités

Pour preuve, dix communes de l'Agglo ont construit du logement social en 2008. « *Il n'y a pas de concentration sur Nîmes, l'effort se diffuse* », relève Marie-Louise Sabatier. Une obligation législative déjà difficile à tenir, qui s'est renforcée avec les nouveaux dispositifs de la loi SRU. Depuis le 1^{er} janvier 2009, ce sont désormais 11 communes* de l'Agglo (de plus de 3 500 habitants) qui devront atteindre la part de 20 % de logements sociaux, sur un total de 27 communes. De plus, le durcissement de la loi de Cohésion Sociale (Dalo) soumet ces dernières à des obligations en matière de logement social



A NÎMES, DES MAISONS À 100 000 EUROS ONT VU LE JOUR



MARIE-LOUISE SABATIER, VICE-PRÉSIDENTE DE NÎMES MÉTROPOLE DÉLÉGUÉE AU LOGEMENT ET À L'HABITAT

LA MONTÉE EN PUISSANCE DU NOUVEL ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER RÉGIONAL DEVRAIT AIDER, DANS LES PROCHAINES ANNÉES, LES COLLECTIVITÉS EN MATIÈRE D'ACQUISITION DE FONCIER.



LA RÉNOVATION DE L'HABITAT BÉNÉFICIE D'AIDES DANS LES CENTRES ANCIENS

familial, de logement dit très social (personnes défavorisées) comme en matière de logement d'urgence.

La modification du PLH

Ces évolutions ont donc conduit Nîmes Métropole, un an et demi après sa rédaction, à modifier son PLH. Pour Marie-Louise Sabatier, les objectifs sont clairs : « *Il faut intensifier la production, or, nous avons beaucoup de difficulté à trouver des terrains et à équilibrer nos opérations* ». Avec 367 logements construits en 2007, Nîmes Métropole a atteint 85 % de son objectif. L'année 2008 aura été plus difficile, avec un objectif de 50 %. Pourtant, Nîmes Métropole ne fait pas mauvaise figure : avec 16,7 % de logements sociaux, elle se situe dans la moyenne nationale (17 %). La Vice-Présidente ne désarme pas, et reconnaît que si le logement social « *est une obligation, c'est aussi une nécessité. Mais les contraintes sont nombreuses et le contexte actuel nettement défavorable. Je ne suis pas pessimiste, mais réaliste : c'est un combat difficile* ». La montée en puissance du nouvel Etablissement Public Foncier Régional devrait aider, dans les prochaines années, les collectivités en matière d'acquisition de foncier. Mais à très court terme, « *les objectifs seront délicats à respecter* », concède Marie-Louise Sabatier. Le Programme Local de l'Habitat mène aussi d'autres combats. Il lutte contre l'insalubrité, aide l'habitat privé, participe aux opérations de rénovation de l'ancien, et travaille à la diversité des logements afin de mieux répondre à la réalité des demandes, quel que soit l'âge, la situation sociale ou familiale. De même, via une association financée par Nîmes Métropole, il soutient le logement étudiant, notamment en favorisant le lien intergénérationnel avec les personnes âgées, et mène enfin des actions sociales grâce à la Mission locale de Nîmes Métropole. « *On n'a rien négligé* », résume Marie-Louise Sabatier.

* Nîmes, Milhaud, Bouillargues, Caissargues, Saint Gilles, Générac, Poulx, Caveirac, Garons, Manduel et Saint Gilles.

Demain se prépare aujourd'hui

MENER UNE POLITIQUE FONCIÈRE COHÉRENTE

ET AMBITIEUSE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

RATIONALISER LE
PARTAGE ENTRE
L'URBAIN ET L'AGRICOLE



JACQUES BÉCAMEL,
VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ
À LA POLITIQUE FONCIÈRE



LE DOMAINE
DE VALLONGUE,
UN SECTEUR CLÉ
POUR L'AVENIR

LES ZONES
D'ACTIVITÉS ONT
BESOIN DE FONCIER
POUR LEUR
DÉVELOPPEMENT

Une délégation transversale

Signe d'une volonté politique forte, Nîmes Métropole a pris la compétence « Constitution de réserves foncières d'intérêt communautaire ». Après le vote d'un premier budget – fort – de 3M € destiné aux acquisitions financières, puis l'achat du Domaine de Vallongue en 2007, l'Agglo a mis en place une nouvelle délégation, dite de l'Aménagement du territoire, confiée au Vice-Président Jacques Bécamel. Une délégation « transversale », comme le souligne le Maire de Caissargues, puisqu'elle intéresse quasiment toutes les thématiques du territoire : l'environnement, économie, agriculture, habitat, équipements sportifs... « *Le foncier est le point de départ de toutes les politiques* », résume le Directeur Général Adjoint en charge de l'aménagement et du développement de Nîmes Métropole, Jacques Mounis. Et de préciser : « *Nous devons nous constituer des réserves foncières pour répondre au mieux et au plus vite, par exemple, aux besoins des entreprises, alors que la concurrence entre les territoires est très dure. De plus, ces réserves nous permettront d'asseoir notre développement dans des secteurs géographiques que nous avons définis* ».

Le Domaine de Vallongue en est l'illustration. Situé au Nord de Nîmes, il jouera demain un rôle majeur dans le cadre du partenariat lancé entre les Agglomérations de Nîmes et d'Alès. Car, « demain s'achète aujourd'hui », surtout lorsque l'on sait que les terrains de notre région, où la croissance démographique va crescendo, font l'objet de toutes les spéculations.

Dans ce cadre, l'Agglo entend poursuivre ces acquisitions, particulièrement au Nord et au Sud de Nîmes, mais aussi autour de la gare de Saint-Césaire (*cf. notre article sur la future ligne de TCSP Est-Ouest*) ou, à l'Est, vers Manduel (en cohérence avec le projet de la gare TGV).

L'Agglo a les moyens de ses ambitions

Soucieuse de ne pas se disperser, Nîmes Métropole a donc défini plusieurs zones où concentrer ses efforts - et ses moyens - en matière d'acquisitions foncières. Les moyens précisément, parlons-en ; ils sont au nombre de quatre. Tout d'abord, il y a la capacité financière propre de Nîmes Métropole. L'Agglo pourra aussi compter sur le portage foncier du nouvel Etablissement Public Foncier Régional (EPFR), qui sera particulièrement utile en matière d'habitat. Autre moyen pour acquérir des terrains : la Safer. La Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural est très efficace, dans le domaine des terres agricoles. C'est elle qui a permis l'achat du Domaine de Vallongue. Cette dernière devrait travailler, à l'avenir, en lien étroit avec l'EPFR pour une meilleure efficacité. Enfin, Nîmes Métropole veut engager des partenariats avec des organismes bancaires qui peuvent aussi faire des portages pendant quelques années.

Au final, ces différents moyens permettent aujourd'hui à Nîmes Métropole de repérer mais aussi d'acquérir du foncier sur son territoire.

Pour être pleinement acteur en matière d'aménagement du territoire, Nîmes Métropole a donc décidé de mener une politique foncière ambitieuse, dans un souci de cohérence et de développement durable au service de ses habitants.

“ Le Foncier
est le point de
départ de toutes
les politiques ”





Saint Gilles mise sur l'histoire

UN PATRIMOINE REMARQUABLE, UN AGRÉABLE PORT DE PLAISANCE, UNE RARE DIVERSITÉ GÉOGRAPHIQUE... LA DEUXIÈME COMMUNE DE L'AGGLOMÉRATION JOUE LA CARTE DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE, EN VALORISANT NOTAMMENT SON RICHE PASSÉ.



LE PORT EST UN LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



OLIVIER LAPIERRE,
LE NOUVEAU MAIRE DE SAINT GILLES

LA VILLE FAIT PARTIE DES PLUS GRANDS PRODUCTEURS DE FRUITS EN FRANCE ET S'ENORGUEILLIT D'ÊTRE LE PREMIER PRODUCTEUR NATIONAL D'ABRICOTS.



Entre Nîmes et Arles, Saint Gilles compte aujourd'hui près de 15 000 habitants. Sa partie basse, la Camargue gardoise, est constituée, du sud au nord, des rizières, prairies, élevages de taureaux et cultures céréalières. Les coteaux accueillent pour leur part les vignes des Costières et l'arboriculture fruitière. La nouvelle équipe municipale, en poste depuis dix mois, entend valoriser les nombreux atouts que compte la cité pour créer une dynamique propre à favoriser le développement économique local. La commune possède de nombreux bijoux qui ne demandent qu'à être polis. C'est le cas du cœur de ville, avec son caractère médiéval et ses monuments, dont la remarquable abbaye bénédictine du XII^e siècle. « *La façade de l'abbatiale a été classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco en 1998 au titre d'étape sur le chemin de Compostelle, une reconnaissance unique au sein de l'agglomération* », rappelle Olivier Lapiere, le premier magistrat. Le saint patron de la commune repose dans la crypte de cet édifice. Près de là, la maison natale du pape Clément IV, d'époque romane, a été restaurée au XIX^e siècle. Enfin, le domaine d'Espeyran propose, à la sortie de la commune, un château du XIX^e siècle, renfermant des collections d'archives privées, un

parc de 13 hectares (dont 7 hectares de réserves archéologiques) et le centre national du microfilm et de la numérisation.

Revitaliser le centre ancien

La rénovation du bâti du secteur historique est donc l'une des priorités de la municipalité. La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) réalise actuellement, appuyée par un cabinet d'architectes, un diagnostic du secteur sauvegardé. La définition par la Ville, dès 2009, d'un Périmètre de Restauration Immobilière permettra d'engager, au cours des prochaines années, les premières réhabilitations du foncier d'intérêt dans le secteur ainsi défini. Les propriétaires pourront de ce fait bénéficier des effets de la loi Malraux, accordant aux investisseurs la possibilité de déduire de leur revenu global les dépenses issues de travaux de restauration immobilière en secteur sauvegardé. Cette défiscalisation s'ajoutera aux aides existantes, et notamment l'OPAH « cœur de village ». Cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, menée par Nîmes Métropole, prend en charge, sous certaines conditions, une partie du financement des travaux d'amélioration engagés par les propriétaires. Parallèlement, certaines habitations situées sur la place de

l'abbatiale sont devenues propriété de la commune et permettront de donner une meilleure perspective aux monuments qui la bordent. « *L'idée est aussi d'y amener des commerces pour l'animer, la faire vivre* » explique le Maire. D'ores et déjà, la Maison des Pèlerins, aménagée dans d'anciens locaux de l'Office de Tourisme, ouvrira ses portes officiellement courant 2009. Elle permettra d'accueillir tous les visiteurs qui viennent se recueillir sur la tombe de Saint Gilles et ceux qui font une halte sur la route qui mène à Saint Jacques de Compostelle.

« *C'est une politique de longue haleine* », rappelle Eddy Valadier, premier adjoint, chargé des finances et de l'aménagement urbain, qui



EDDY VALADIER,
PREMIER ADJOINT AU MAIRE
DE SAINT GILLES



LE PÈLERINAGE
DE SAINT GILLES

Saint Gilles mise sur l'histoire



détaille : « Il faut du temps pour mener la réflexion, prévoir le montage financier et mobiliser les partenaires publics comme privés, avant de lancer des chantiers ». De tels partenariats financiers s'avèrent indispensables pour cette commune dont le budget est particulièrement tendu, en raison essentiellement d'une opération d'urbanisme hasardeuse (sur une zone située entre les routes de Générac et de Montpellier), engagée avant les dernières élections municipales. D'autres projets seront menés en parallèle sur le centre ville. « Nous avons un fort potentiel touristique si l'on sait créer les outils nécessaires », poursuit Eddy Valadier.

Revitaliser le centre ancien

Un Plan Pluriannuel de Développement Urbain va permettre de rénover une partie de la voirie, de réétudier le stationnement et de repenser des espaces... Un chantier d'embellissement et de réaménagement dont les travaux débiteront « dès que la situation financière de la commune sera assainie » et qui va de pair avec le diagnostic commerces du



LE CHÂTEAU D'ESPEYRAN
S'OUVRE PEU À PEU AUX VISITEURS

centre ville, qui sera conduit en partenariat avec Nîmes Métropole, la CCI et la Chambre des Métiers, afin de définir les dynamiques possibles pour conforter ces activités de proximité.

Le port de plaisance, escale sur le canal du Rhône à Sète, ne sera bien sûr pas oublié. C'est encore un atout d'intérêt communautaire puisque « le seul du territoire de l'agglomération » rappelle Eddy Valadier, par ailleurs Vice-Président de Nîmes Métropole. Espérant également

l'appui de la Région, qui a la compétence transport fluvial, Saint Gilles entend tout d'abord établir un diagnostic afin de cerner les besoins et les possibilités de développement propres à cet équipement (prise en compte de l'existant, du dynamisme du tourisme fluvial...) avant d'engager son avenir.

Saint Gilles, capitale nationale de l'abricot

Si le tourisme est une source évidente de développement économique, l'agriculture l'est, quant à elle, depuis longtemps. « Elle est la ressource principale de Saint Gilles », rappelle Olivier Lapierre. Sur cette vaste localité, d'une superficie équivalente à celle de Nîmes, l'agriculture demeure un secteur dominant, avec plus de 210 exploitations. Outre l'arboriculture, elle est également spécialisée dans la viticulture, la riziculture et l'oléiculture, qui façonnent son paysage.

La ville fait partie des plus grands producteurs de fruits en France et s'enorgueillit d'être le premier producteur national d'abricots. Une spécificité peu connue, que la municipalité entend bien

La vidéo, outil de dissuasion

A Saint Gilles, même si le phénomène n'est pas plus accentué qu'ailleurs, la petite délinquance gâche le vivre ensemble. Aussi, fidèles à leurs engagements électoraux, Olivier Lapierre et Eddy Valadier entendent installer progressivement un système de vidéosurveillance dans la ville d'ici 2010. Une vingtaine de points précis ont été déterminés pour la pose des caméras, en collaboration avec la gendarmerie et la police municipale, dont ils apprécient vivement la synergie. « Notre volonté est de couvrir le port et le centre ville, les points stratégiques et les grands axes », précise le Maire qui assure : « Toutes les villes qui ont introduit la vidéosurveillance ont constaté une baisse de la petite délinquance de 30 % sur un an ». L'effet dissuasif semble donc efficace. Olivier Lapierre souhaite que cette installation permette aussi d'améliorer la propreté de la ville. En effet, malgré des campagnes d'information et de sensibilisation, notamment en direction des plus jeunes, trop de Saint-Gillois ne tiennent pas encore compte de la présence de multiples containers pour y verser leurs déchets, ni des dates et heures de collecte pour descendre leurs poubelles, sans parler des dépôts sauvages trop souvent constatés. « La vidéosurveillance est une petite chose qui peut jouer plus que ce qu'on croit », souligne le maire.

promouvoir. Aussi, l'équipe municipale veut travailler, en liaison avec la Chambre d'Agriculture, Nîmes Métropole et les producteurs locaux, pour définir un label qui lui permettrait de s'afficher en tant que « capitale nationale de l'abricot ». Ce chantier, lancé en septembre 2008, permettra de conforter l'image de terre d'excellence agricole de la commune, tout en valorisant la saveur des produits de son terroir.

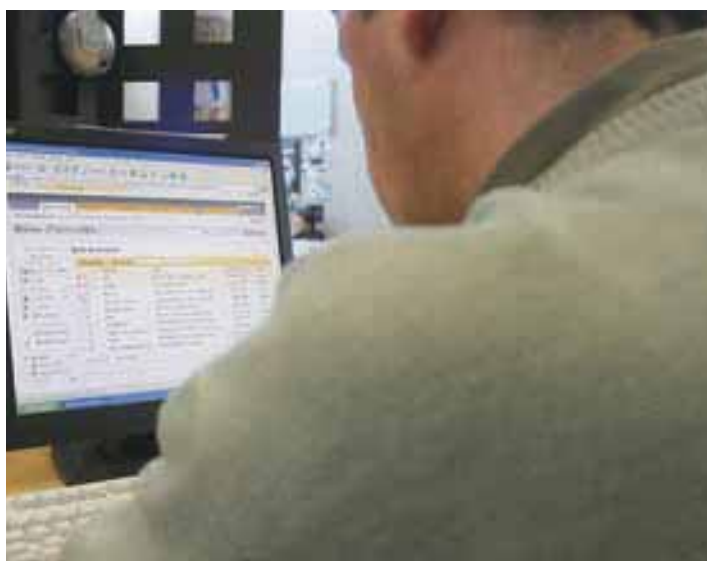
L'abricot sera ainsi fêté à l'occasion de la traditionnelle Féria. Cette manifestation estivale se déroulait, depuis une douzaine d'années, en août, alors que les fruits ne sont plus très présents sur les arbres. La date de la Féria de la Pêche et de l'Abricot est avancée cette année aux 3, 4 et 5 juillet, alors que la production arboricole battra son plein. Ce choix permettra de mieux en assurer la promotion, sans oublier de valoriser les autres précieux produits du terroir que sont notamment le vin et le riz. La fête votive conservera sa place sur le calendrier (à la fin du mois d'août), pour honorer la culture camarguaise, autre symbole fort de l'identité de la ville.



Un catalogue virtuel accessible à tous

LES DOCUMENTS DES MÉDIATHÈQUES DE NÎMES, SAINT GILLES, MARGUERITES, MANDUEL, GARONS ET LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT GERVASY VONT ÊTRE ACCESSIBLES EN LIGNE DANS LES PROCHAINS JOURS.

ENTRETIEN AVEC JOËL VINCENT, VICE-PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE DÉLÉGUÉ À LA CULTURE.



Printemps des Auteurs

115 manuscrits à Nîmes Métropole !

À la suite de l'appel à projets lancé en septembre 2008, 115 manuscrits sont parvenus à Nîmes Métropole. Il convient de souligner pour cette 4^e édition, une très forte mobilisation des lycéens puisque pas moins de 70 manuscrits ont été réalisés pour cette seule catégorie. Les jurys vont maintenant se mettre au travail. Une cérémonie de remise des prix sera organisée au printemps 2009 qui récompensera les meilleurs manuscrits de chaque catégorie.

Pourquoi Nîmes Métropole s'engage-t-elle dans ce vaste programme de mise en réseau des bibliothèques de l'Agglo ?

Dans le cadre de son projet culturel, pour soutenir la lecture publique, Nîmes Métropole a souhaité mettre en œuvre une cohérence des échanges entre les différentes bibliothèques de l'Agglomération.

Afin de concevoir un dispositif homogène par rapport aux interventions des collectivités concernées (Etat, Région, Département), différentes réunions techniques se sont déroulées et ont pu déboucher sur un état des lieux des structures présentes sur le territoire. A la lecture de celui-ci, il est apparu de manière claire, une très forte disparité tant en matière de fonctionnement (forte présence du milieu associatif soutenu par des bénévoles) qu'en ce qui concerne le niveau d'information des bibliothèques : on constate que certaines d'entre-elles sont déjà informatisées et que d'autres en revanche, fonctionnent à l'aide de fichiers manuels.

Dans le cadre de la restructuration de ses services, la jeune agglomération avait décidé de mutualiser avec la ville centre, le service informatique. Celui-ci disposait en interne d'une solide expérience puisqu'il a participé activement à l'informatisation des différentes structures de la ville, dont le Carré d'Art !

Forte de ces constats, Nîmes Métropole a souhaité engager une mise en œuvre progressive de l'informatisation des bibliothèques de son territoire. Une fois cette étape terminée, une véritable mise en réseau pourra être entreprise.

Peut-on faire un point sur la mise en réseau en ce début d'année 2009 ?

Dès 2007, l'Agglo a privilégié la réalisation d'un catalogue partagé. N'ont été concernées dans ce cadre que les médiathèques et, à titre expérimental, une bibliothèque communale dotée d'une connexion Internet, celle de Saint-Gervasy.

Dans les tous prochains jours, Nîmes Métropole va mettre en œuvre un portail des catalogues via son site informatique qui permettra d'accéder au catalogue individuel des principales bibliothèques ; outre celles présentes sur la ville de Nîmes, les médiathèques de Saint Gilles, Marguerittes, Manduel, Garons et la bibliothèque de Saint-Gervasy. Ce catalogue mutualisé et publié sur le Net informera le lecteur sur la disponibilité des ouvrages sur l'une ou l'autre bibliothèque de son territoire. Ce catalogue contient l'inventaire de tous les documents (livres, CD...) de chaque bibliothèque. Ce premier volet doit servir de démonstration pour les structures non encore équipées afin de valoriser l'intérêt de la démarche entreprise par l'Agglomération. L'exemple étant donné, on peut penser que l'ensemble des bibliothèques pourra être informatisé et rejoindre le catalogue mutualisé dans le courant de cette année.

Printemps des auteurs, festival du conte, mise en réseau des bibliothèques... la politique culturelle de Nîmes Métropole est très axée vers la jeunesse.

Effectivement, Nîmes Métropole entend bien développer une offre particulière en faveur des jeunes publics

et ce dans différents domaines : en les amenant dans les bibliothèques du territoire par le biais d'animations, dans les écoles de musique... mais l'agglo ne s'arrêtera pas là.

Il s'agit bien de valoriser la proximité et de favoriser les échanges de populations entre les communes membres pour diversifier et rapprocher les offres culturelles. L'exemple du festival de Jazz est typique à ce niveau. Pour l'année 2009 et la suite du mandat, les principaux axes du travail qui seront développés porteront également sur la réalisation d'expositions culturelles itinérantes sur des thématiques encore à définir. L'intervention de l'Agglo s'orientera aussi vers des manifestations culturelles à portée intercommunale relatives aux musiques, à la danse, au développement d'actions de résidence d'artistes mais devrait aborder un volet Arts de la Rue et Cirque puisqu'il s'agit également d'une forte attente de nos publics.



Vœux du président de la République à Nîmes



Le Chef de l'État a choisi la ville de Nîmes pour présenter ses vœux aux acteurs de la Culture, le 13 janvier dernier. Devant les autorités locales et de nombreuses personnalités, le Président de la République a rendu un bel hommage à Nîmes et à son territoire, lors de son allocution. Depuis le Carré d'Art cité en exemple, il a tenu à souligner le caractère vivant d'une culture, d'un territoire qui a su rester fidèle à son identité tout en sachant se tourner vers l'avenir. Cette cérémonie fut l'occasion pour lui de réaffirmer le rôle majeur de la Culture dans notre société, tout particulièrement en ces temps de crise. « *Au cœur de la nuit européenne, la pensée solaire attend son aurore* ». En citant Albert Camus, Nicolas Sarkozy a rappelé à chacun que la Culture était la meilleure voie pour les peuples de se réunir et qu'elle devait pour cela s'ouvrir sur le monde, sur l'Europe et la Méditerranée. La Culture comme réponse à la quête de sens !



Escrime

La coupe du monde junior à Nîmes le 15 mars

Depuis 15 ans, la Société d'escrime de Nîmes organise la coupe du monde junior hommes en épée. Cet événement unique en France pour cette catégorie se déroulera cette année le 15 mars. Cent vingt tireurs venus de douze pays sont attendus, chaque nation ayant sélectionné douze escrimeurs. Le club le plus ancien de Nîmes (il a été créé en 1911) et aussi le plus important avec 180 licenciés et quatre enseignants espère un public nombreux pour cette manifestation inscrite dans le calendrier international. La veille, ce club décidément à la pointe puisque son équipe senior évolue en première division, organise le championnat régional junior à l'épée et au fleuret. Une cinquantaine de sportives et sportifs participeront à cette compétition.

Au Parnasse, avenue de la Bouvine. Le dimanche 15 mars à partir de 8h. À 16h, la présentation des quatre finalistes. Entrée libre. Tél : 04 66 29 90 52.

Championnat régional junior au même endroit le samedi 14 mars à partir de 14h, entrée libre.



Rendez-vous les 4 et 5 avril

Les Journées méditerranéennes de l'olivier

Les Journées méditerranéennes de l'olivier (ou JMO) fêteront en 2009 leur onzième édition et reviendront cette année aux Arènes de Nîmes. Non pas à l'intérieur, mais sur le parvis. Ce grand rendez-vous festif se déroulera les samedi 4 et dimanche 5 avril de 10 h à 19 h.

Les deux journées seront entièrement consacrées à la filière oléicole et aux terroirs de l'olivier. Parmi les 50 stands du marché, on trouvera des producteurs d'huiles d'olive en provenance du bassin méditerranéen (sud de la France, Espagne, Grèce, Tunisie...), des artisans de bouche (chocolats, confiseries, charcuteries, nombreuses spécialités à base d'huile d'olive et d'olive) et d'art, du petit matériel d'entretien des oliviers, etc.

« Oléiculture et développement durable » est le thème choisi pour cette année. Autour du marché, les pôles professionnel, technique, associatif ainsi que les animateurs enfants proposeront des activités en relation avec cette thématique. Ce sera aussi l'occasion de rappeler la dimension méditerranéenne de la culture oléicole, avec la présence de divers pays du bassin méditerranéen. Enfin, les professionnels de la filière oléicole seront invités à participer à un programme de conférences à vocation scientifique et professionnelle.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de Terra Olea : www.terra-olea.org à la page www.terra-olea.org/nimes/11emes-journees-mediterraneennes-de-l-olivier-a-nimes-lang-fr.html



SORTIR

se distraire

BEZOUCE

Le 1^{er} mars
Représentation théâtrale par l'Opéra des Garrigues - Salle polyvalente
Le 15 mars
Puces Taurines organisées par l'association Bezouze Aficion
Le 21 mars
Rencontres BD IDBulles de Bezouze, sous la présidence d'Albert Uderzo, Francis Bergese et Franck Margerin
Le 27 mars
Spectacle : La véritable vraie histoire du Chat Botté par La Compagnie le Praticable organisé par la Municipalité
Le 4 avril
Spectacle : Le père Noël est une ordure par l'association La roulotte - Salle polyvalente

BOUILLARGUES



Le 14 février
Baillar Sevillanas
Le 22 février
Gâteau des rois organisé par l'association Coutumes et traditions
Le 27 Février
Gâteau des rois organisé par le Club Taurin La Cléda
Le 7 mars
Théâtre d'improvisation par les Escambarlous
Le 14 mars
Soirée de l'Union Sportive de Bouillargues
Le 19 mars
Cérémonie commémorative au monument aux morts - FNACA
Le 21 mars
AFB - Fête pour la jeunesse
Du 23 au 29 mars
PANORAMA du CSC - Rez de chaussée de la Bergerie
Les 30 & 31 mars
Bourse aux vêtements

CABRIERES

le 7 mars
Carnaval sous le thème : Les 5 continents organisé par l'association APE
Le 5 avril
TROCOPLANT : de 14 heures à 18 h Echange de plantes devant la salle des Fêtes

CAISSARGUES

Du 13 au 14 février
Exposition des Peintres caissarguais - salle Fernand Bedos
Le 21 Février
Soirée Crêpes organisée par la Country - salle Fernand Bedos
Le 26 Février
Repas organisé par le Club Amitié Loisirs - salle Fernand Bedos

Le 28 Février
Loto du club Les Triolets - salle Fernand Bedos
Le 14 mars
Soirée grecque organisée par le Comité des Fêtes - salle Fernand Bedos
Le 22 mars
Thé dansant organisé par le Club Amitié Loisirs - salle Fernand Bedos
Les 21 & 22 Mars
L'association Caissargues Pour Tous fête ses 20 ans Centre St-Exupery - Salle Aldébaran.
Le 26 mars
Exposition La Grosse Exposition - salle Mireille
Le 27 mars
Exposition de Photo Déclic Caissarguais - salle Mireille
Du 27 au 29 mars 2009
Exposition Photo Déclic Photo - salle Fernand Bedos

CAVEIRAC

Le 21 février
De 11h à 18h : Les talents caveiracois : Exposition d'œuvres d'art
11h : vernissage de l'exposition - salle polyvalente
Le 22 février
De 19h à 18h : Les talents caveiracois : Exposition d'œuvres d'art. Salle polyvalente
Le 7 mars
20h30 : Spectacle fédérateur en partenariat avec Nîmes Métropole. Musiques au cœur : Concert Sinfonietta
Entrée gratuite - Place à retirer en Mairie - Salle le Dolium
Les 20, 21 & 22 mars
Le Printemps en fête : le Taureau et el Toro dans tous ses états !
Toute la journée dans le village : Evènement culturel et festif, gratuit autour des traditions bouvines et taurines
Pour tous renseignements : Mairie de Caveirac 04.66.81.32.70 ou sur le site internet www.mairie-caveirac.fr

GARONS

Le 5 avril
20e Salon Européen du Flacon à Parfum

GENERAC

Du 23 au 26 avril
Fête de la Souche : Exposition au Château de Générac organisée par France Boutis
Thème : Les boutis d'hier et d'aujourd'hui
Animations particulières prévues le samedi après-midi
Le 26 avril
Journée de la Souche
Défilé traditionnel avec les confréries, groupes folkloriques, calèches.
Cérémonie de la Souche
Animations l'après-midi pour les grands et les petits
Marché artisanal

LANGLADE

Le 15 Février
Loto organisé par l'Association OSCL - Salle polyvalente
Le 28 mars
Carnaval organisé par l'Association des Parents d'Elèves
Le 25 avril
Fête de l'Association l'angevine Equitation - Salle Polyvalente



Générac du 23 au 26 avril

LEDENON

Le 10 mars
De 15h à 19h30 : Collecte de Sang organisée dans la Salle du Parc
Le 22 mai
Echanges avec la Bretagne
Match de foot et verre de l'amitié, musique et repas organisé par l'Association des Vétérans

MANDUEL

Le 14 février
11h Assemblée Générale de l'UNC à la salle des Associations
21h Soirée déguisée à thème Hippies - Peace and Love avec Bal de la Saint-Valentin (musique des années 60-70) à la Salle des Garrigues - Entrée Gratuite
Le 15 février
10h-15h Rassemblement de splendides voitures anciennes sur le Cours Jean Jaurès
15h-17h Abrivado de la Manade Arlatenco sur le Cours Jean-Jaurès (Entrée gratuite) - Buvette pâtisseries
18h30 Super Loto du Comité des Fêtes à la Salle des Garrigues avec 12 Quines. B.A d'une valeur de 80 € et 2 cartons pleins d'une valeur de 200 € !
Randonnée de l'AMGV autour des aqueducs cachés
Le 19 février
Assemblée Générale du Souvenir Français à la salle des Associations
Le 21 Février
20h Soirée musicale avec repas à thème « Aligot Géant » par la Coopérative Jeune montagne de Laguiole venant de la région de L'Aubrac dans la Salle des Garrigues et des Associations
Réservations en Mairie de Manduel - 04 66 20 21 33
Le 22 février
Matinée des Enfants : 9h30 Déjeuner offert par le Comité des Fêtes à la salle des Arènes
10h-12h Gratuit : Stand de maquillage, jeux divers, distribution de bonbons dans la Salle des Arènes
11h Vachettes et petit veau pour la Jeunesse aux Arènes avec la Manade de l'Aven (Entrée gratuite)
15h-17h Abrivado de la Manade Sophie Chapelle-Brugeas sur le Cours Jean Jaurès- Buvette Pâtisseries
17h Clôture des Hivernales de Manduel 2009 avec un spectacle de danses folkloriques provençales par l'association Flour de Camarguo - Salle des Garrigues
Les 25 février & 11 mars
25 février à 15h30
heure du conte - Médiathèque municipale. Lecture à voix haute d'albums illustrés, Gratuit, accès libre dans la limite des places disponibles, enfants de 4 à 10 ans, durée 30 mn.
11 mars à 15h30
Le 1er mars
de 9h à 11h30 séminaire national France Karaté Shotokaï au Dojo
Le 14 mars
Assemblée Générale de l'UNC à la salle des Associations
Le 15 mars
Randonnée de l'AMGV Saint-Hyppolite du Fort-Piémont cévenol

Le 18 mars
18h Conférence Li dos Mirèio, la de Mistral e la de Gounod dans le cadre du 150e anniversaire de la parution de Miréio de Mistral, salle des Arènes organisée par l'association Li Gènt dôu Bufaloun
Le 21 mars
10 ans de la Manade Briaux
Frères : abrivado, course taurine, bandido animation musicale
Le 22 mars
Bourse locale d'échange organisée par l'association Les Picholines de Manduel
Le 25 mars
Théâtre, de 9 à 17 heures, à la Salle des Arènes : Journée nationale des jeunes comédiens
Journée organisée par la Compagnie du Lavandin et la FNCTA sur le thème de l'émotion.
1) Concours du plus beau masque fabriqué par le participant
2) Stages : Atelier : sensibilisation à l'art vivant de 7 à 9 ans.
Atelier : mise en scène de 10 à 12 ans.
Atelier : improvisations de 13 à 25 ans.
3) Restitutions des travaux l'après midi, résultat du concours
4) Spectacle « jeunes »
Renseignements, réservations, inscriptions 06 21 75 01 69 par courriel christortosa@aol.com
Du 26 au 29 mars
4e Festival de théâtre Arseniq Avec le soutien de la Mairie de Manduel et de Nîmes Métropole, théâtre à la portée de tous, un à deux spectacles par jour du jeudi au dimanche.

Le 5 avril
Randonnée de l'AMGV Les Ogres de Provence-Rustrel
Le 5, 25 & 26 avril
Course camarguaise organisée par le Club Taurin Le Trident
Du 17 au 19 avril
Fête du Printemps : encierros, abrivados, courses taurines, animations musicales, déjeuners au près, animations pour les enfants, fête foraine.
Le 19 avril
Compétition qualificative championnat de France 2 x 70m et 2 x 50m du tir à l'arc
Le 22 avril
15h30 Heure du conte - Médiathèque municipale. Lecture à voix haute d'albums illustrés.
Le 25 avril
Stage Karaté au Dojo. Adultes de 10h à 12h et de 17h à 19h. Enfants de 14h à 16h
Le 26 avril
Stage Karaté au Dojo. Adultes de 10h à 12h

MARGUERITTES

Le 14 février
Soirée de la Saint-Valentin organisée par l'Office Municipal des Fêtes. - Salle polyvalente
Repas et animation musicale par l'orchestre Trumpet Souvenirs
Prix : 45 euros par personne.
Inscriptions avant le 9 février 2009 - Mairie de Marguerittes service festivités (04 66 75 23 25)
Le 21 février
Course d'entraînement - Club Taurin La Bouvina Visite guidée de la Chartreuse Pontificale du Val de Bénédiction à Villeneuve-lez-Avignon. Sortie ouverte à tous, organisée par le Club Histoire et Archéologie de Marguerittes.

sortir





SORTIR se distraindre

Prix d'entrée : 5.30 €
Renseignements : 04 66 75 38 45
Le 7 mars
Journée des Droits de la Femme
organisée par le Centre Social Escal
Le 14 mars
Soirée dansante organisée par
l'association Filalana - Centre
Social Escal
Les 14 & 15 mars
15 h : Course de ligue - CT La
Bouvina - Arènes
Le 20 mars
20h30 : Concert des professeurs -
Ecole Musicale Marguerittoise
Salle Atlantide - Centre social Escal
Le 22 mars
Concours de belote par Amicales
Rencontres - Salle Anthémis
Les 28 & 29 mars
Thé dansant organisé par l'UNC -
Salle polyvalente
Le 29 mars
De 9h à 17h : Brocante musicale
organisée par l'Ecole Musicale
Marguerittoise - Escal
Fête de la Migration - MGTO -
Combe des Bourguignons
Visite guidée de Pont St Esprit et
du Musée d'Art Sacré
Sortie ouverte à tous, organisée
par le Club Histoire et Archéologie
de Marguerittes.
Renseignements : 04 66 75 38 45
Le 3 avril
18h : Audition des élèves Ecole
Musicale Marguerittoise - Escal
Les 4, 5 & 6 avril
Stage de batterie et guitare
organisé par l'Ecole Musicale
Marguerittoise
Le 13 avril
Chasse aux œufs, omelette
Pascale organisées par l'Office
Municipal des Fêtes et la MGTO -
Combe des Bourguignons
Le 19 avril
Concours de belote par Amicales
Rencontres - Salle Anthémis
Le 24 avril
21 h : Théâtre tout public Exercices
de Styles de Raymond Queneau
présenté par la Cie Manteau
d'Arlequin organisé par l'Office
Municipal de la Culture - Salle
polyvalente
Entrée 8 €, tarif réduit : 4,50 €
Visite guidée de Saint-Blaise
(Bouches-du-Rhône) organisée par
le Club Histoire et Archéologie de
Marguerittes. Sortie ouverte à tous.

MILHAUD

Le 14 Février
Soirée Lady Birdz - Spectacle
gratuit - Salle des Fêtes
Le 20 mars
Spectacle Michall Grégorio
J'aurai voulu être - Salle des Fêtes
Entrée : 30 € - 25 € - 20 €
Point de vente : Fnac, Carrefour,
Géant, Casino
Le 28, 4 avril
15 h30 : Entraînement d'Abrivado -
Bandido
Le 29 mars
11h et 15h : Entraînement
d'Abrivado - Bandido
Le 5 avril
Journée du Milhaudois - Marché
du terroir avec exposition de
peinture, de voitures anciennes
Festival d'Abrivado Bandido, jeux
d'enfants et poneys ...

NIMES

Du 28 janvier au 3 mai
Exposition Jean Luc Moulène -
Carré d'art



Pendant tout le mois de février
Visites commentées de l'exposition
de Jean-Luc Moulène - Carré d'art
Jours des visites disponibles au
Point Infos du Carré d'Art
Le 8 février
L'Occasione fa il ladro - Théâtre
Christian Liger, Opéra, avec
7 chanteurs et 25 musiciens pour
une représentation en version
concert.
Le 25 février
20h SOUAD MASSI - Théâtre
Christian Liger
Du 27 février au 8 mars
11° Festival écrans britanniques -
Carré d'Art, Sémaphore
Renseignements : 04 66 81 33 44.
www.ecransbritanniques.org
Le 4 mars
19h : Dans la colonie pénitentiaire.
Théâtre. Inspiré d'une nouvelle de
Kafka, opéra de chambre de Philip
Glass
Les 6 & 7 mars
Salon du livre d'artistes - Carré
d'Art, hall d'accueil
Les 14 & 15 mars
Coupe du Monde juniors
d'escrime - Parnasse
Les 14 & 15 mars
Nîmes Métropole présente le
Printemps des Jeunes Aficionados
Arènes de Nîmes
**Les 17, 19 et 20 mars à 20h et le
18 mars à 19h : Kiss me quick**
Récits intimes et imaginaires de
trois stripteaseuses de générations
différentes aux Etats-Unis - Odéon,
Création
Du 24 au 28 mars
L'expérience japonaise : créativité
de la scène artistique
contemporaine japonaise -
Théâtre et autres lieux
Les 3 & 4 avril
20h : Dancing V - Théâtre.
Création
Les 21 à 20h et 22 avril à 19h
Le canard sauvage mise en scène
par Yves Beaunesne - Théâtre
Les 24 & 25 avril
20h : Stéphane Kochoyan et les
enfants du jazz - Odéon. Création
Du 24 au 26 avril
Salon Européen de la Bande
Dessinée - Jardins de la Fontaine

POULX

Les 7 et 8 mars
Grande représentation théâtrale
organisée par l'Atelier Compagnie
des cintres. Extraits de Récits de
Femmes de Franca Rame et Dario
Fo - Salle des Fêtes André Vayrette
Le 5 avril
7e Trial des Garrigues organisé par
le Moto Sport Nimois
Les 25 & 26 avril
Exposition de peinture
2e Salon de Printemps organisé
par les peintres des Capitelles -
Salle des Fêtes André Vayrette

REDESSAN

Le 5 avril
Exposition d'Art (peinture,
sculpture, etc...) toute la journée
organisée par la Municipalité -
Salle des Fêtes

RODILHAN

Du 6 au 22 février
Tournoi de tennis organisé par le
TCR (pour les 4es séries)
Le 28 février
Championnat départemental de
GRS au gymnase



Le 5 février
Spectacle one man : show Jules
aime son prochain - Lycée
Agricole
Les 14 & 15 mars
Brocante musicale
Les 14, 21 & 28 mars
Printanières
Le 17 mars
Carnaval des écoles
Les 4, 5 & 6 avril
Stage de batterie
Les 25 & 26 avril
Tournoi loisirs de Futsal

SAINTE ANASTASIE



Le 8 Février
14h : Loto organisé par
l'association communale de
chasse La Diane de Ste Anastasie
- Foyer communal d'Aubarne
Le 14 mars
Soirée dansante organisée par
l'association Sainte-Anastasie en
Fête - Foyer communal d'Aubarne
Le 21 mars
Course pédestre 12° Course des
3 clochers organisée par
l'association Union Sportive de
Sainte-Anastasie. Départs :
Enfants : 9h - Adultes : 15h30
Le 27, 28 & 29 mars
Concert de Printemps
Récital de piano - œuvres de
compositeurs allemands organisé
par l'association Ecole de Musique
de Nîmes - Caveirac-Sainte-
Anastasie - Foyer d'Aubarne
Le 18 avril
Journée Taurine organisée par
l'Association Ste-Anastasie en Fête
Le 25 avril
Carnaval organisé par
l'Association APSA

SAINT COME

Le 29 mars
Vide-Grenier
11 avril
Journée Taurine & Bal du Comité
des Fêtes

SAINT DIONISY

Les 7 & 8 février
Jeux en réseau au Foyer



Communal organisé par
l'association Nhorrat.
Renseignements 04 66 58 53 14
Le 14 février
Fête de la St Valentin au Foyer
Communal organisée par les
Manuelles en Vaunage
Renseignements : 04 66 63 45 07
Le 8 mars
Randonnée des Capitelles
organisée par les Bipèdes en
Vaunage.
Les 18 & 19 avril
Exposition du concours photos Un
regard sur ma commune organisé
par l'association les Ophidiens.
Renseignements 04 66 81 80 14
Le 24 avril
Duo de l'Oppidum course
nocturne organisée par Vaunage
Aventure. Tél. : 04 66 81 67 52

SAINT GILLES

Jusqu'au 23 février
Exposition sur le volet inondations
du plan Rhône par le Symadrem à
la Médiathèque
Du 24 février au 6 mars
Exposition Histoire de la Légion
Etrangère à la Médiathèque
Du 16 au 18 mars
Exposition de l'Ecole de dessin à
l'Office de Tourisme

STADE NAUTIQUE NEMAUSA des compétitions à l'affiche

- **21 et 22 mars** : compétition
régionale de natation, minimes,
cadets, juniors et seniors en
bassin de 50 m. Une
manifestation inscrite au
calendrier de la ligue du
Languedoc-Roussillon organisée
par le Nautic Club Nimois.
- **26 avril** : compétition
internationale d'apnée. Entre
60 et 80 apnéistes attendus.
- **3 juin** : aquathlon (natation et
course à pied). Animation pour
les enfants des écoles de
natation et les scolaires.

Métropole

Le journal d'information
de la Communauté d'Agglomération Nimoise

"Le Couisée", 3 RUE DU COUSÉE, 30947 NÎMES CEDEX 9
Tél. 04 66 02 55 07, Fax. 04 66 02 55 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : CHRISTOPHE MADALLE
DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION : DOMINIQUE PRALONG
RÉDACTION ET PUBLICATION :
GROUPEMENT CORBIER/BONNEFOI/PICARD
ESQUISSES : GAUTIER + CONGUET
MAQUETTE ET PHOTOGRAVURE : PLB COMMUNICATION
IMPRESSION : IMAYE GRAPHIC - LAVAL
TIRAGE : 105 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION TOUTES BOITES AUX LETTRES DE
NÎMES MÉTROPOLE : CHIRIPPO-SAINT-JEAN-DE-VEDAS
DÉPÔT LÉgal À PARUTION